



**Rappelons-nous
Plessisville
1835-1985**

*"Nous tenons à dédier
ce livre souvenir à un
grand historien de chez-nous,
M. Thomas Cloutier".*

RESPONSABLE DU LIVRE • PLANIFICATION ET DIRECTIVES GÉNÉRALES
TEXTES • VÉRIFICATION DE LA RÉDACTION
PHOTOS • MONTAGE • CONCEPTION GRAPHIQUE
PUBLICITÉ ET MARKETING
DENIS BELLEVILLE

RECHERCHES ET DOCUMENTS • ÉCRITS ET VISUELS
DENIS BELLEVILLE, ANDRÉ PELCHAT.

AGENCEMENT DES TEXTES ET CONTACT AVEC LES FAMILLES PIONNIÈRES
DENIS BELLEVILLE, PIERRETTE CARRIER, GILLES GENEST,
FLORENCE ROY, MADELEINE THIBOUTOT.

COLLABORATEURS INVITÉS
LÉO BELLEVILLE, JEAN-GUY CLOUTIER, ANDRÉ PELCHAT,
JEAN-MARIE FORTIER, JEAN-MARIE PAINCHAUD, ROGER MALOUIN,
PAUL-ÉMILE JAM, JEAN-LOUIS VALLÉE.

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE (RECTO)
DANIEL MOISAN
1065 DES ÉPINETTES, PLESSISVILLE
819-362-7985

MONTAGE + COMPOSITION • IMPRESSION
PUBLICITÉ L.V.L. LTÉE
Gérard Lessard, prés.
1860 ST-CALIXTE, PLESSISVILLE
819-362-3072

PHOTO PAGE COUVERTURE
RECTO: COUCHER DE SOLEIL ET CLOCHER DE L'ÉGLISE ST-CALIXTE.
PHOTO PRISE DU PONT DU 9^{ème} RANG, PLESSISVILLE

© 1984

Tous droits réservés - 336319

Dépôt légal - Bibliothèque Nationale - Ottawa
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec

Avant-propos

Que ce soit le récit de l'histoire d'un individu, d'une famille, d'une association, d'une ville, d'une province ou d'un pays, on ne peut prétendre qu'il soit complet, définitif. À travers les ans, de nouveaux détails peuvent faire avancer et changer une opinion, une explication antérieure.

Ce livre-souvenir, publié à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de Plessisville, est divisé en trois grandes parties: Histoire, Associations et Familles Pionnières. Chaque partie est détaillée dans la table des matières que vous trouverez à la fin du volume.

Plusieurs thèmes composent la partie historique. Certains sujets furent délaissés, soit volontairement, soit à cause d'un manque de documentation écrite ou orale. Nous avons voulu nous attarder à l'essentiel. Écrire l'histoire complète d'une municipalité, d'une population est pratiquement impossible. De plus, bien malgré elle, l'histoire est quelque peu subjective en tenant compte qu'elle est vue d'une façon par les uns et différemment par les autres.

D'ailleurs, l'objectivité totale est un but à atteindre. Je tiens à vous remercier à l'avance de votre indulgence à l'égard de ce livre. Il fut préparé dans le but de démontrer l'évolution de la population de Plessisville à des périodes différentes.

Nous avons préparé ce livre du mieux que nous le pouvions. Il est certain qu'il s'est glissé des oublis volontaires ou non, parfois même quelques détails qui, malgré notre meilleure volonté, peuvent être légèrement faussés faute de documentation adéquate.

La section "Histoire" est divisée de façon thématique. Que de détails s'y retrouvent! Que de sujets y sont traités! Vous noterez qu'à la fin de chaque thème, il y a une section de "Notes Personnelles" afin de vous permettre d'ajouter des renseignements que vous connaissiez au sujet des points traités ou d'autres que vous aimeriez ajouter au chapitre parce qu'ils vous paraissent pertinents.

Dans cette section, des textes d'époque furent ajoutés pour corroborer certaines affirmations. Il est important de noter que, pour conserver le cachet et l'intégrité de ces textes, nous les avons recopiés intégralement...en incluant bien entendu les fautes de français. Donc, ces fautes sont voulues parce qu'elles se retrouvent à l'intérieur des textes que nous vous présentons.

La section "Associations" se veut un résumé de l'historique des associations que nous avons pu répertorier depuis les débuts jusqu'à aujourd'hui. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont voulu collaborer avec nous en préparant un historique de l'association dont elles pouvaient nous en dévoiler les grands moments. Merci pour votre soutien!

La section "Familles Pionnières" regroupe les familles que l'on a pu retrouver et qui correspondaient à la condition de départ: être installée à Plessisville entre 1835-1935. Retrouver ces familles ne fut pas chose facile. Pour une raison ou pour une autre, il se peut que certaines familles aient été oubliées bien malgré nous. Nous tenons à nous en excuser et nous espérons que l'on ne nous en tiendra pas rigueur. Merci à toutes les familles qui ont accepté d'emblée de participer à cette section du livre-souvenir en s'impliquant dans la section "Familles Pionnières". Dans une ou plusieurs pages, beaucoup de familles ont accepté de présenter leur arbre généalogique. C'est pourquoi beaucoup de photos d'époque se retrouvent dans les pages de plusieurs "Familles Pionnières". Nous espérons que cet élément apportera un cachet particulier qui sera agréable à chacun.

Je tiens à remercier ceux qui ont collaboré, de près ou de loin, à l'élaboration de ce livre-souvenir en fournissant de la documentation écrite ou orale. Je tiens à féliciter les gens qui ont participé à un projet Canada au Travail pour leur magnifique travail d'agencement des textes et des familles. Merci aux associations pour leur soutien et leur aide durant la période de préparation de ce livre-souvenir.

Merci aux familles pionnières qui ont bien voulu accepter de participer à ce livre-souvenir. Merci à tous les bénévoles qui ont d'emblée mis plusieurs heures de leur temps si précieux afin de récolter les annonces publicitaires. Merci à tous nos commanditaires. Soyez assurés de notre reconnaissance pour votre soutien financier qui est grandement apprécié. J'espère que ce livre vous fera passer d'excellents moments en tentant de mieux connaître notre histoire, de mieux apprécier notre ville et ceux qui l'ont faite comme elle l'est aujourd'hui.

Humblement, j'espère que ce livre sera pour vous un moyen de prendre conscience des efforts de ceux qui nous ont précédés et que chacun y trouvera le second souffle dont nous avons tous besoin, pour continuer le travail amorcé par ces pionniers en nous impliquant de plus en plus dans notre milieu comme le faisaient nos ancêtres, et cela pour notre mieux-être et celui des générations futures.

À tous, un agréable 150^{ème} Anniversaire.



Denis Belleville.



allegretto

Hommage à nos Ancêtres

Paroles: Irène Landry,
Musique: Jean-Louis Vallée
Acc. piano: Anne-Marie Nadeau

refrain

A nos bra-ves pi-on-niers, ren-dons un vi-brant hom-mage, car c'est

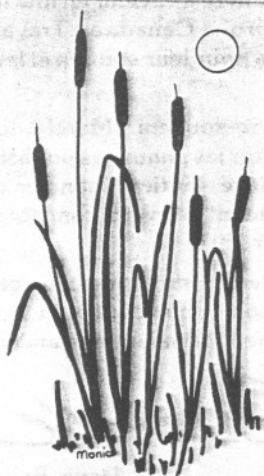
grâce à leur cou-ra-ge si nous a-rons un pay-ys, Ils sont

couplet

ve-nus de loin pour s'é-ta-bler i-ci par-fois de Bé-can-cour sou-

vent de Gen-til-ly, Et pour tou-te for-tune ils a-vaient leur cou-ra-ge, leur

foi en la-ve-nir, ces hom-mes d'un autr' âge, A nos



- 2- Près d'un petit ruisseau babillard et volage,
On bâtit une église et bientôt un couvent,
C'est ainsi que naquit un tout petit village,
Où des femmes vaillantes élevaient leurs enfants.
- 3 Plusieurs noms font partie de notre patrimoine,
Nous n'y pouvons les nommer, de peur d'en oublier,
Mais nous savons aussi qu'ils peuplent nos campagnes,
Et chantons fièrement les noms de nos aïeux.
- 4- Ils dorment maintenant, dans le vieux cimetière,
Ces hardis pionniers, ces preux des anciens jours,
Et pour commémorer ce bel anniversaire,
Nous nous joignons à eux dans un duo d'amour.

Comité organisateur 150ème Anniversaire de Plessisville



Le comité organisateur des fêtes du 150ème anniversaire de Plessisville.

Assis de g.a.d.: Denis Belleville, Julie Bernier, Jean-Louis Vallée, Jean-Marie Fortier, président, Madeleine G. Dusseault, Gaston Bédard, Normand Levasseur.

Debout de g.a.d.: Gérard Lessard, Jacques Leclerc, Cécile Côté, Armande Painchaud, Jeannine Cloutier, Madeleine Germain, Diane Savoie, Rosaire Brassard et Florian Binette.

Le Livre-Souvenir



Le Projet-Canada:

De g.a.d.: Pierrette Carrier, Florence Roy, Madeleine-Thibout et Gilles Genest.



Denis Belleville, responsable du livre-souvenir du 150ème anniversaire de Plessisville.

Message de l'honorable Gilles Lamontagne, C.P.
Lieutenant-Gouverneur du Québec



C'est avec joie que je m'associe à toute la population de Plessisville, ce joyau des Bois-Francs, pour offrir mes vœux les plus sincères à la Corporation des Fêtes du 150^e anniversaire.

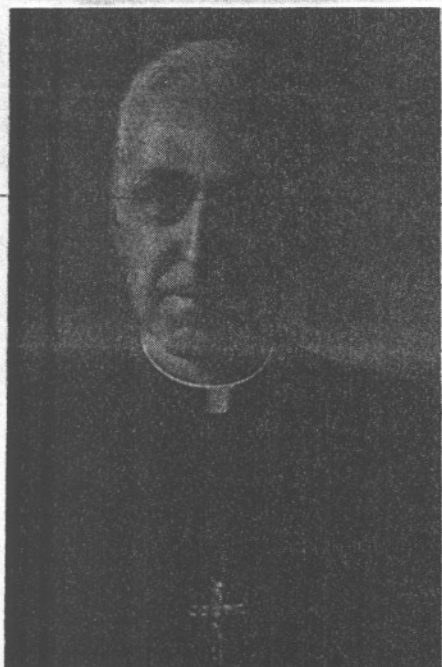
Je voudrais rendre ici un hommage très spécial à tous les pionniers, hommes et femmes de courage et de bonne volonté qui ont cultivé la terre, se sont regroupés et ont bâti à la longue cette ville si accueillante et si sympathique, contribuant ainsi à écrire l'histoire de notre pays.

À leurs descendants, à Son Honneur le Maire et ses conseillers, à tous les notables, commerçants, industriels, professionnels et ouvriers, j'exprime mes vœux de santé et de prospérité à l'occasion de ces fêtes qui les réunit tous aujourd'hui dans le souvenir d'un glorieux passé.

A large, stylized cursive signature of Gilles Lamontagne.

Gilles Lamontagne
Lieutenant-Gouverneur du Québec

Message de l'Archevêque de Québec



Aux paroissiens et paroissiennes
de Plessisville,

Je suis heureux de m'associer à vous, qui constituez une population chrétienne si estimable et si méritante, pour célébrer le cent-cinquantième anniversaire de votre paroisse. Ces fêtes sont une occasion privilégiée de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont bâti, dans la foi et les sacrifices, la communauté paroissiale de Plessisville. Admirons ensemble l'intelligence et la ténacité de tous les pionniers de votre milieu ainsi que de tous ceux et celles qui se sont engagés, à leur suite, dans le service de leurs frères et soeurs, de l'Église, du Christ.

Cet événement d'un cent-cinquantième anniversaire, que nous célébrons présentement, invite ceux et celles qui sont là aujourd'hui à mettre ensemble leurs projets et leurs efforts en vue de construire, plus belle encore, la communauté chrétienne faite de tous les baptisés et les confirmés de Plessisville et de contribuer ainsi, plus que jamais, au rayonnement évangélique de la région de Lotbinière/Bois-Francs.

L'Archevêque de Québec

A cursive signature of Louis-Albert Vachon, preceded by a small cross symbol.

+ Louis-Albert Vachon

Louis-Albert VACHON

Message du Premier Ministre du Canada

Il me fait extrêmement plaisir d'offrir mes meilleurs vœux à tous les citoyens de Plessisville à l'occasion du 150^e anniversaire de fondation de cette ville.

Un siècle et demi d'existence: voilà en effet un jalon important dans la vie d'une communauté. Vos réjouissances offriront à tous les citoyens de Plessisville l'occasion de célébrer, de se remémorer l'histoire unique de cette localité et d'envisager l'avenir avec optimisme et enthousiasme.

On trouve encore en abondance dans les villes et villages du Canada les qualités qui ont servi à l'édification de notre pays, soit l'esprit de solidarité régionale, le sens de l'initiative personnelle tempéré du goût de l'entraide, auxquels s'ajoute beaucoup de fierté, de tolérance et de force morale. Les citoyens de Plessisville peuvent vraiment être fiers, puisqu'ils ont pris la relève et travaillé pour le bien de leur ville et du pays tout entier.

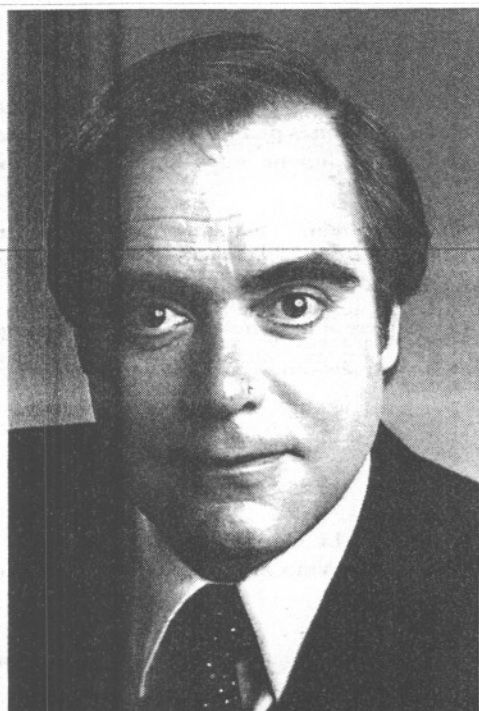
À tous, mes meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité pour l'avenir.



A handwritten signature in dark ink, which appears to read "Brian Mulroney".

Brian Mulroney

Message du Député de Frontenac



C'est avec un plaisir immense que je me joins à vous pour célébrer le 150^e anniversaire de Plessisville.

À titre de député de Frontenac et ministre du gouvernement du Canada, permettez-moi de vous souhaiter le meilleur des succès pour ces Fêtes.

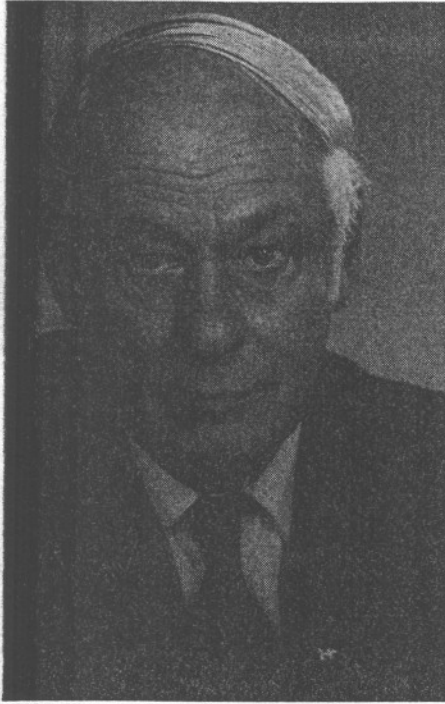
Les gens de cette région aux paysages inoubliables sauront sûrement communiquer aux visiteurs leur cordialité proverbiale et faire de l'anniversaire de leur ville une fête mémorable.

Puissent ces Fêtes refléter votre dynamisme et votre joie de vivre.

A handwritten signature in dark ink, which appears to read "Marcel Masse".

Marcel Masse

Message du Premier Ministre du Québec



Le 150e anniversaire de la fondation de Plessisville évoque d'emblée l'oeuvre remarquable de ces hommes et de ces femmes qui ont ouvert ce nouveau coin du pays au peuplement au milieu du siècle dernier, qui l'ont développé puis qui nous l'ont légué comme leur meilleur héritage. Nous avons vraiment toutes les raisons d'être fiers de ce qu'ils ont fait et de leur témoigner notre plus sincère reconnaissance.

En outre, il y a dans l'histoire des efforts et des succès d'hier une formidable leçon d'endurance, de courage et d'excellence à l'ouvrage - une leçon dont nous pouvons tous bénéficier encore aujourd'hui car elle demeure toujours hautement valable. Et en perpétuant à notre tour ces valeurs qui nous ont valu déjà de si belles réussites, nous ferons assurément une oeuvre des plus utiles à notre tour.

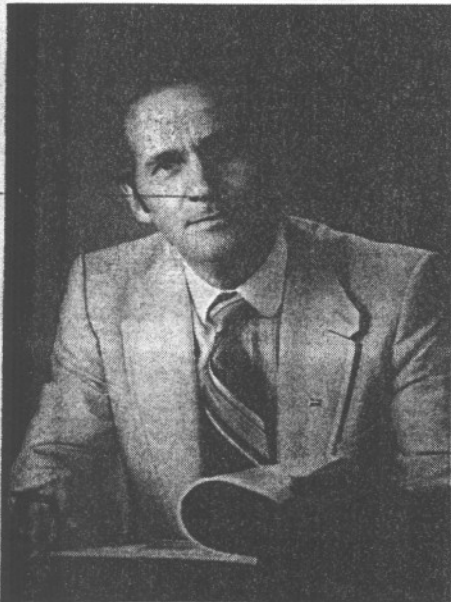
Exprimant mes sincères félicitations à Plessisville pour sa contribution à notre vie nationale, je souhaite de tout coeur que les fêtes du 150e anniversaire soient un moment de joie bien sentie et largement partagée.

Meilleures salutations!

A handwritten signature in dark ink, which reads "René Lévesque". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

René Lévesque

Message du Député d'Arthabaska



Plessisville fête cette année son 150e anniversaire de fondation. Beaucoup de citoyens et de citoyennes profiteront de cette occasion pour renouer avec l'histoire qui a amené leurs familles dans ce coin de pays.

D'autres, arrivés plus récemment, partageront cette fête en implantant leurs racines au fil des ans par leur participation à la vie communautaire de cette ville.

Je voudrais donc me joindre à la population de Plessisville qui souligne cet événement de façon spéciale afin de rendre hommage au passé et célébrer l'avenir.

Le Député d'Arthabaska et
Whip adjoint du Gouvernement

Jacques Baril

Message du maire de la Ville de Plessisville



À l'occasion du 150e anniversaire de la Ville de Plessisville, au nom du conseil de Ville et en mon nom, permettez-moi de féliciter les organisateurs et les nombreux bénévoles pour l'apport qu'ils ont fourni pour que ces festivités soient réussies.

C'est l'événement tout à fait spécial pour tous les citoyens de Plessisville et la région de se rencontrer pour mieux se connaître, mieux fraterniser et aussi célébrer ces fêtes dans la joie.

"150" ans dans la vie d'un peuple, ce n'est qu'un commencement, mais pour chacun d'entre nous, c'est toute une vie à travers les générations qui se sont succédées, qui ont réussi à bâtir une cité très enviable, mais surtout à nous inculquer des valeurs inestimables, tant culturelles, religieuses que sociales.

Je voudrais profiter de la circonstance pour souhaiter une cordiale bienvenue à tous ceux et celles qui seront de passage à Plessisville et qui pourront profiter de ce séjour pour renouer connaissance ou pour se renseigner sur notre patrimoine Plessisvillois.

Le maire,

A handwritten signature in dark ink, reading "Jean Louis Frachette". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

JEAN-LOUIS FRADETTE

Message du maire de la Paroisse de Plessisville

À titre de premier magistrat de la Paroisse de Plessisville, j'ai l'honneur d'inviter chacun de mes concitoyens à vivre intensément cette année anniversaire qu'est 1985.

Que chacun se joigne à la fête en faisant preuve de dispositions bienveillantes envers les organisateurs ou en participant de façon empressée aux activités au programme.

Puisse chaque Plessisvillois se remémorer fièrement nos origines et honorer noblement nos pionniers, afin d'apporter de la fraîcheur au présent et susciter de l'élan pour demain.

Jean-Paul Dubois

Maire,
PLESSISVILLE PAROISSE





Clément Fecteau, curé
Paroisse St-Calixte



André Châteauneuf, curé
Paroisse Notre-Dame de Fatima

150 ans d'histoire. 150 ans de progrès continu. 150 ans de vie intense.

C'est une étape d'un passé riche, bâti à coups d'efforts quotidiens et de persévérance année après année.

150 ans d'histoire, ce sont des familles qui se sont établies ici, des familles aussi qui se sont ajoutées au fil des ans, des familles surtout qui se sont donné la main, la main fraternelle de l'entraide.

150 ans d'histoire, c'est aussi une communauté qui s'est construite inspirée par la foi en Jésus-Christ: des hommes et des femmes qui ont su, avec l'aide des pasteurs, enraciner la religion dans les événements de leur vie, en nourrir leurs espérances et leurs projets pour bâtir la communauté que nous connaissons aujourd'hui.

Il faut ajouter que tourner une page qui est écrite, c'est déjà commencer la suivante. L'avenir de Plessisville sera ce que nous conservons du passé et ce que nous sommes en train de construire aujourd'hui. Ce qui reste d'un passé et ce qui restera du présent se nomment entraide, respect, idéal et espérance.

Pasteurs à Plessisville, il nous fait plaisir d'assurer à tous les citoyens, anciens et nouveaux, notre entier dévouement et notre constant souci d'oeuvrer avec vous en vue d'assurer aux citoyens de demain une communauté humaine et chrétienne où chacun et chacune pourra épanouir toutes les dimensions de sa personne.

À tous, jeunes et moins jeunes, anciens et nouveaux résidents, heureuse fête du 150ème anniversaire de la ville, et confiance en l'avenir.



André Vigneault



René Roy

A. Châteauneuf, ptre
Cl. Fecteau, ptre

Message du Président des Fêtes du 150ème de Plessisville

À tous les citoyens de Plessisville

L'année 1985 sera l'occasion pour la population de Plessisville de revivre son histoire; il y aura 150 années que le premier défricheur pénétra la forêt, partant de Gentilly, pour se fixer à un endroit où il pourra trouver son avenir et celui de sa famille. Les années qui suivirent devaient connaître la venue de nombreux initiateurs qui ont oeuvré à défricher la forêt, laquelle devait faire place à ces terres fertiles que nous habitons aujourd'hui, au centre desquelles on retrouve cette ville dont nous sommes tous fiers.

Il fait bon, en ces festivités, se rappeler les énergies, le courage et l'audace dont avaient fait preuve ces pionniers. Ils ont vécu dans l'éloignement de tout ce qu'on reconnaît aujourd'hui être les nécessités élémentaires de la vie, que ce soit l'éducation, les soins de la santé, les communications de toutes sortes etc...Il est vrai de dire "Que pour toute fortune, ils avaient leur courage".

Si nous sommes fiers de cet héritage moral et matériel que nous ont légué nos ancêtres, il n'en reste pas moins que, étant les héritiers, appartenant à une population qui a évolué sous les impératifs des ans, nous nous retrouvons en 1985; ces valeurs morales, sociales et matérielles doivent être constamment ravivées ou attisées pour atteindre les objectifs que nous sommes justifiés de vouloir atteindre. Nous pouvons exprimer aujourd'hui de différentes façons ces objectifs fondamentaux, le développement économique, industriel, agricole, social et culturel.

Je souhaite qu'à la lecture de ce livre-souvenir, nous puissions tous en retirer des conclusions bénéfiques qui produiront un élan prometteur et vivificateur dans notre population qui aspire à une qualité de vie meilleure où ces richesses sociales soient de plus en plus actives pour le plus grand bien de Plessisville et de la région.

Se rappelant que nos ancêtres qui "Pour toute fortune, ils avaient leur courage",

Je souhaite, pour nous tous, que notre fortune soit faite de courage et d'audace.



Jean-Marie Fortier

Jean-Marie Fortier
Président des Fêtes
du 150ème de Plessisville

Message du responsable

Que de souvenirs, de joies, de peines, de travaux, de projets, de rêves concrétisés, de réalisations tout au long de ces 150 ans! Ce livre-souvenir veut nous rappeler ce qu'ont fait tous ceux qui nous ont précédés sur ce territoire qu'est Plessisville. J'espère que ce livre permettra à la population de Plessisville de réfléchir sur le travail ardu qu'ont accompli nos ancêtres. Ce livre se veut un hommage à tous ceux qui nous ont légué, au jour le jour, et à travers les ans ce que Plessisville est devenu.

J'ose espérer que l'évocation de ces 150 années de réalisations nous procurera l'idée de continuer la tâche amorcée par ces pionniers afin d'améliorer encore plus notre milieu et de léguer un Plessisville encore meilleur aux générations futures.

Que tous se rappellent Plessisville et ceux qui l'ont fait. À tous, je souhaite un joyeux 150ème dans l'esprit de nos pionniers.

Denis Belleville

Denis Belleville



Denis Belleville

Message du Préfet de la M.R.C. de l'Érable



À l'occasion du 150^{ème} anniversaire de Plessisville, permettez-moi au nom de mes collègues du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de l'Érable et en mon nom de souhaiter à la population de Plessisville d'heureuses célébrations.

Félicitations aux organisateurs de ces fêtes du cent cinquantième.

René Chevrier, Préfet de la M.R.C.
Maire du Village d'Inverness



MM. Claude Brunelle	Maire de Ste-Sophie
Hector Croteau	Maire d'Halifax-Sud
Martial Demers	Maire de Villeroy
Fernand Dion	Maire de St-Pierre-Baptiste
Denis Dubois	Maire de Vianney
Jean-Paul Dubois	Maire de la Paroisse de Plessisville
Jean-Louis Fradette	Maire de la Ville de Plessisville
Bernard Larochelle	Maire de Bernierville
Mme Charlotte Leblanc	Maire de Lyster
Adélaré Martin	Maire de Notre-Dame de Lourdes
Lauréat Michaud	Maire de Ste-Julie
André Morissette	Maire de Laurierville
Marcel Nadeau	Maire d'Halifax-Nord
Joseph Pelletier	Maire du Canton d'Inverness
Fernand Rivard	Maire de la Paroisse de Princeville
Jean-Maurice Talbot	Maire de la Ville de Princeville
Mme Victoire Renaud	Secrétaire-trésorière de la M.R.C.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES TOWNSHIPS



"LA VIE DES GRANDS HOMMES NOUS RAPPELLE QUE NOUS AUSSI NOUS POUVONS RENDRE NOTRE VIE SUBLIME ET LAISSER DERRIÈRE NOUS, APRÈS LA MORT, DES EMPREINTES SUR LE SABLE DU TEMPS".

Longfellow

TERRAINS CONCÉDÉS PAR LA COURONNE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Avant de parler des premiers colons venus s'installer à Plessisville, il serait peut-être intéressant d'indiquer sommairement les différents modes de concession des terres publiques qui ont été suivis dans notre province depuis la concession du pays à l'Angleterre.

En 1763, le bureau du commerce et des colonies adressa au gouvernement du Canada, des instructions limitant les concessions de terres publiques à 100 acres pour chaque chef de famille et à 50 acres pour chaque autre personne, blanche ou de couleur, composant la famille, avec pouvoir de porter l'étendue totale à 1000 acres, dans les cas exceptionnels. D'après ces instructions, toutes les terres de la couronne devaient être concédées en tenure libre et sans autre condition que le droit, réservé à la couronne, de reprendre partiellement ou en totalité ces concessions, dans le cas où cela deviendrait nécessaire pour des fins militaires. Ces concessions se faisaient au moyen de billet de location ou permis d'occupation.

Voici comment étaient rédigés ces billets de location:

Province de Québec Daté le..... jour de..... année 17.....
Québec

"Le porteur des présentes, M., ayant droit à acres de terrain, en vertu des instructions de Sa Majesté au Gouverneur de cette province, a tiré un lot (numéro) contenant cent acres, en partie de la dite proportion, dans la seigneurie de et comme il a prêté serment et fait signer les déclarations requises par les instructions de Sa Majesté, il est par les présentes autorisé à s'établir sur le dit lot et à l'améliorer, sans délai; et après qu'il y sera établi, il recevra des lettres patentes, octroi ou titre de concession, à l'expiration des douze mois suivant la date des présentes, pour lui permettre de posséder le dit lot à titre de propriétaire et d'en transmettre la propriété par succession ou aliénation".

Signature du "Sous-arpenieur général"

1971 Bilodeau, PLESSISVILLE

362-6357

coop
ALIMENTATION

PROPRIÉTÉ DES CONSOMMATEURS
A 100%

Des changements furent apportés à ces "instructions" en 1775 et, plus tard, en 1791. Les instructions de 1791 renfermaient les mêmes dispositifs que celles de 1763, quant à l'étendue des concessions, et imposaient certaines conditions de défrichement ou de culture.

Les restrictions introduites dans toutes les lettres patentes, comportant concession de terrains en forêt, qui furent émises de 1791 à 1806, restèrent lettre morte, et c'est à peine si elles furent observées dans quelques cas exceptionnels.

Sous ce régime des concessions gratuites et en tenure libre, tel qu'établi par l'acte et les instructions de 1791, et grâce à la négligence ou à la connivence des autorités provinciales, un seul individu pouvait s'emparer de tout un canton et le fermer à la colonisation, ce qui est malheureusement arrivé dans une grande partie des Cantons de l'Est.

Voici la manière dont se pratiquait ce système. Un individu qui voulait ainsi s'emparer d'une partie du domaine public s'entendait d'abord avec les membres du conseil exécutif et les officiers les plus haut placés, pour s'assurer de leur concours et de celui du gouverneur. Il s'entendait ensuite avec un certain nombre d'individus, des trappeurs ou coureurs des bois pour la plupart, qu'il racolait au hasard, pour leur faire signer avec lui une requête au gouverneur, demandant la concession et l'étendue du terrain qu'il convoitait. Pour les indemniser de cet acte de complaisance, il payait à ses associés une somme nominale, généralement une guinée, moyennant laquelle, ceux-ci lui retransportaient, aussitôt que les lettres patentes étaient émises, la part qui leur était assignée. Quelquefois, un ou deux de ces associés gardaient un lot de 100 ou 200 acres, sur une concession de plusieurs milliers d'acres; mais c'était l'exception.

Ces fraudes se commettaient au vu et au su des membres du conseil exécutif, dont plusieurs même employèrent ce moyen pour s'emparer de grandes étendues de terres publiques.

De plus, conformément aux ordres du gouvernement impérial, il fut accordé des concessions gratuites aux miliciens qui avaient servi à la guerre de 1775, lors de l'invasion de la province par les Américains. Ceux de 1812 furent pareillement récompensés. Il fut ainsi concédé 550,121 acres aux miliciens.

Toutes ces concessions portaient les conditions ordinaires d'établissement, et la stipulation que les terres ainsi concédées retourneraient à la Couronne, dans le cas où ces concessions ne seraient pas remplies. L'administration coloniale ne s'occupa nullement de faire observer ces conditions. Les concessions passèrent presque toutes entre les mains de spéculateurs influents. Dès que les miliciens avaient leurs lettres patentes, ils vendaient leurs terres pour une bagatelle, bien souvent, pour une bouteille de rhum.

C'est ainsi qu'en 1804, la moitié du canton de Nelson et de Somerset fut partagée entre les miliciens qui avaient servi durant le blocus de Québec en 1775. Ceux qui prirent des lots dans ces cantons les revendirent pour la plupart, à Jacob Pozer, un marchand de Québec, qui les échangea, avec la couronne, pour une partie du canton de Shenley.

C'est ainsi que la belle étendue de terrain qu'on appela plus tard les Bois-Francis, et qui est renfermée aujourd'hui dans les limites des comtés de Mégantic, de Drummond et d'Arthabaska, était concédée par lettres patentes, dès l'année 1804. Malheureusement, pas un seul des chefs de cantons ne s'occupa de placer des colons dans cette région qui devait rester fermée à la colonisation pendant de longues années. Nous verrons plus tard ce qu'il en coûta de peines et de souffrances pour jeter les fondements de notre belle ville d'aujourd'hui.

Après l'échange que fit Jacob Pozer des terrains de Somerset avec la couronne, ces mêmes terres furent concédées à d'autres marchands de Québec, pour la plupart; soient Georges Benson Hall, Louis Massue et Peter Patterson gendre de M. Hall.

Pendant de longues années ces terres restèrent dans un état d'abandon complet, et furent toujours un obstacle à la colonisation. Avant 1840, on comptait très peu de propriétaires canadiens-français dans les Cantons de l'Est. La moitié de la population française qui s'y trouvait, était en service chez les habitants de langue anglaise; et ceux qui occupaient des terres étaient en grande partie des "squatters" ou colons irréguliers n'ayant point de titres aux propriétés qu'ils occupaient.

Beaucoup de colons s'étaient installés à l'intérieur du canton de Somerset en pensant que ces terres n'appartenaient à personne. Beaucoup furent surpris d'être traités comme "squatters". Plusieurs eurent à faire face à des propriétaires qui, un bon jour, se font connaître. Voici un exemple de la voracité de certains propriétaires.
Protêt = poursuite ou mise en demeure.

9 MARS 1849

No. 234 Protêt par George Jérémie Pacaud contre David Goulette, cultivateur.

L'an mil huit cent quarante neuf, le neuvième jour de mars avant midi, à la réquisition de Jérémie Georges Pacaud, écuyer, gentilhomme et un des Juges de paix de la majesté pour le District des Trois-Rivières, demeurant en la ville des Trois-Rivières,

Nous Notaires Publics pour cette partie de la Province du Canada, ci devant constituant la Province du Bas Canada, résidents au Township Somerset, comté de Mégantic, District de Québec, accompagné des témoins ci-après nommés, soussignés, sommes exprès transportés en la demeure et domicile de Sieur David Goulette, cultivateur demeurant au dit Township Somerset, là étant et parlant à lui-même.

1. Nous lui avons dit, déclaré et notifié, à la réquisition susdite que le dit Jérémie George Pacaud est propriétaire à justes titres des lots de terres suivants, savoir: le lot A dans le huitième rang, le lot A dans le neuvième rang et le lot A dans le dixième rang du dit Township Somerset.
2. Que lui, dit David Goulette, sans aucune permission ni droit et sans aucun titre quelconque, se serait emparé illégalement d'une partie des lots du dit dixième rang du dit Township Somerset.
3. Qu'il y a coupé, enlevé ou fait brûler et y coupe, enlève et fait encore brûler des bois de toute espèce sur le dit terrain détériorant icelui par le pillage de bois et causant un grand dommage au dit requérant.

Et nous avons à la réquisition susdite du dit Jérémie George Pacaud, Ecuyer, protesté, sommé, requis, et interpellé le dit David Goulette de discontinuer de suite à travailler, bûcher, enlever et faire brûler à l'avenir aucun arbre quelconque jusqu'au plus petit arbuste, ni même d'y faire du sucre et d'abandonner immédiatement l'occupation du dit terrain et ne jamais mettre le pied sur icelui ni sur aucune partie des autres lots susmentionnés sous quelque prétexte que ce soit.

Et à faute par le dit David Goulette de se conformer à ce que dessus protesté, sommé, requis et interpellé, nous l'avons informé et notifié, nous l'informons et notifions par ces présentes que le dit requérant se pourvoira en droit et en loi contre lui, dit David Goulette, pour l'y contraindre ou l'y faire contraindre. Et qu'en outre, nous allions protesté et par ces mêmes présentes, nous protestons à la réquisition susdite contre lui, dit David Goulette, et tous autres de tous dépens, dommages et intérêts soufferts et à souffrir et de tout ce dont ou peut et doit protester en pareil cas.

Et afin que le dit David Goulette n'en puisse prétendre cause d'ignorance, nous lui avons laissé et signifié une vraie copie authentique des présentes en parlant comme il est dit ci-dessus.

Fait, protesté et signifié dans la demeure du dit David Goulette, dans le Township Somerset, les jour et an susdits, sous le numéro deux cent trente quatre, présence des sieurs Pierre Poulin, instituteur et de Charles Dubord dit Lafontaine, cultivateur demeurants dans le dit Township Somerset, témoins pour ce exprès appelés, et a le dit Pierre Poulin signé avec nous Notaire, ayant le dit Dubord dit Lafontaine déclaré ne le savoir de ce enquis et lecture faite.

sa
Chs x Dubord Lafontaine
marque

✓ Pierre Poulin
O. Cormier N.P.

Beaucoup durent payer le gros prix pour conserver leur terre et leurs biens. D'autres, moins fortunés, sont obligés de déguerpir. En voici l'exemple de la famille de David Goulette qui achète de Pacaud pour éviter d'être dépossédé des terres où il avait mis tant d'ardeur.

16 MARS 1849

No. 245 Vente par J.G. Pacaud à David Goulette.

"Par devant les Notaires Publics pour cette partie de la Province du Canada, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, demeurant au Township Somerset, comté de Mégantic, District de Québec, soussignés.

"Fut présent George Jérémie Pacaud, Ecuyer, gentilhomme et un des Juges de Paix de Sa Majesté pour le District des Trois-Rivières, demeurant en la Ville des Trois-Rivières; lequel a, par ces présentes, vendu, cédé et transporté avec promesse de garantir de tous troubles et empêchemens généralement quelconques, tant de droit que de fait à David Goulet, cultivateur demeurant dans le Township de Somerset à ce présent et acceptant pour lui, ses hoirs et ayans cause, à l'avenir, c'est à savoir: une terre sise et située dans le dit Township de Somerset, contenant quarante acres en superficie, faisant partie du lot A dans le dixième rang du dit Township, bornée par devant au neuvième rang, par derrière à Jaive Mep, d'un côté au Nord Est à Louis Gagnon, au Sud Ouest à Pierre Roy, sans aucune garantie précise de mesure: s'il y a du moins, le dit acquéreur aura droit à une diminution sur le prix de la vente ci-après mentionné; mais sera obligé de payer les augmentations à raison de dix chelins courant par acre en superficie.

"Il est expressément convenu entre les dits vendeur et acquéreur que lui, le dit vendeur, ne sera pas tenu envers le dit acquéreur de travailler aux frais de voisinage, comme de donner du découvert, de faire des cours d'eau, faire de la clôture et enfin il ne sera pas obligé à aucune espèce de travaux auxquels un voisin peut être tenu envers l'autre, et cela tant que le dit vendeur sera le voisin du dit acquéreur soit d'un côté ou de l'autre de la terre sus-vendue; de plus il a été convenu que le dit acquéreur répondra seul aux travaux publics auxquels sera et pourra être tenu le dit lot de terre sus-vendu tant et aussi longtemps que le dit vendeur sera et demeurera propriétaire d'aucune partie d'icelui.

"Cette présente vente est aussi faite pour et en considération du prix et somme de vingt trois livres dix chelins courant, que le dit acquéreur promet et s'oblige de payer au dit Sieur George Jérémie Pacaud ou à son ordre, de la manière suivante et payable comme suit, savoir: en dix années à compter du premier de septembre mil huit cent cinquante, un dixième de la dite somme par année avec intérêt à compter du premier septembre prochain, le dit intérêt payable sur toute la somme, chaque année; le premier paiement de la somme des dit intérêts devant se faire le premier de septembre mil huit cent cinquante et après cette dernière époque, d'année en année jusqu'au paiement final du capital du prix de la vente susdite et des dits intérêts; le lot de terre sud-vendu demeurera affecté et hypothéqué au paiement du dit prix de vente susdit et des intérêts qui en proviendront avec privilège de bailleur de fonds en faveur du dit George Jérémie Pacaud, ses hoirs et ayans cause.

"Au moment des présentes, le dit George Jérémie Pacaud, met le dit acquéreur en tous ses lieux et places pour jouir, posséder et user de la terre sus-vendue en toute propriété et à perpétuité.

"Fait et passé au Township Somerset, Etude d'O. Cormier, Notaire soussigné, le seizième jour du mois de mars dans l'année mil huit cent quarante neuf, sous le numéro deux cent quarante cinq; le dit Sieur George Jérémie Pacaud a signé avec nous dits Notaires, le dit acquéreur a déclaré ne savoir signer de ce requis, lecture faite.

F.X. Pratte N.P.

sa G.J. Pacaud
David X Goulette
marque O. Cormier N.P.

"Pour vraie copie de la minute demeurée en l'Etude du Notaire soussigné".

Outre cette poignée de Canadiens établis çà et là, il y avait environ 52.000 habitants d'origine britannique dirigés sur les lieux par les efforts du gouvernement impérial qui voulait en faire un pays anglais. La population française était disséminée au milieu de tout cela par petits groupes.

Malgré cet isolement, la population canadienne-française continuait de s'accroître en importance et en nombre, par la seule force de sa vitalité et de son énergie. La forêt reculait, comme par enchantement, sous les coups redoublés de la hache du colon, et les obstacles nombreux qui surgissaient d'ordinaire sur sa route semblaient être écartés pour le plus grand nombre de familles canadiennes. Lorsque soudain on vit une partie de la population abandonner le siège de leurs travaux et même quitter le sol si cher de la patrie.

Cet état de chose dura quelques années avant qu'on put se rendre compte des causes qui opéraient un si triste changement. Mais comme les causes qui favorisaient l'émigration des canadiens-français aux Etats-Unis allaient toujours croissantes, on vit dès lors la presse française et tous les hommes sérieux, sonner l'alarme et s'empresse d'y apporter quelques remèdes. C'était en 1848.

Tous les louables efforts n'eurent cependant pas le succès qu'on avait lieu d'espérer. Cela est dû à des causes diverses qui furent difficiles à écarter.

Mais parut bientôt l'énergique manifeste des douze missionnaires des Cantons de l'Est, daté du 31 mars 1851.

Cet important mémoire, rédigé par M. l'abbé Antoine Racine, missionnaire de Stanfold, prêtre d'une énergie peu commune et d'une grande réputation comme orateur sacré, eut beaucoup de retentissement. Ce document réunit toutes les pièces d'un éloquent plaidoyer en faveur de la colonisation avec une ampleur de recherches et une vigueur de raisonnement qui pénètrent et intéressent beaucoup.

Ce document avait pour but de demander au gouvernement de nouveaux chemins pour la colonisation des terres incultes dans ces cantons, de procurer à la jeunesse canadienne des terres à des conditions avantageuses, d'écartier les obstacles qui empêchaient l'établissement de ces terres, d'améliorer les voies déjà ouvertes et d'en établir de nouvelles, en même temps que d'y associer un système permanent de voirie.

Ce savant et important manifeste attira l'attention du gouvernement d'alors, qui, sollicité et vivement pressé de toute part, commença à s'occuper activement de la colonisation et fit ouvrir les routes les plus pressantes.

Cet important plaidoyer des missionnaires était signé par MM. les abbés Jos. Nelligan, curé de Leeds; J.H. Dorion, missionnaire de Drummondville; Antoine Racine, missionnaire de Stanfold; Léon Provencher, missionnaire de Tring; Charles Trudelle, missionnaire de Somerset; L.A. Dupuis, missionnaire d'Halifax; B. Mc Gauran, missionnaire de Sherbrooke; L. Trahan, missionnaire de Sipton; N. Leclerc, missionnaire de Lambton; P. de Villers, missionnaire d'Arthabaska; J. Sasseville, missionnaire de Kingsey et J.M. Bernier, vicaire d'Halifax.

Pour ce qui est de cette lamentable façon de concéder les lots, ce qui incrimine les hommes publics de l'époque, ce n'est pas d'avoir rempli un acte de justice envers ceux dont les réclamations étaient fondées, mais de s'être montrés trop complaisants envers un trop grand nombre d'individus qui n'étaient évidemment pas de bonne foi, de leur avoir distribué, sans songer à l'avenir, d'immenses étendues de terrain, et d'avoir ainsi aliéné pour de longues années le domaine de la Couronne.

Voici la liste, comté par comté et canton par canton, des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec de 1804 au 31 décembre 1890.

LISTE COMTÉ PAR COMTÉ ET CANTON PAR CANTON DES TERRAINS CONCÉDÉS PAR LA COURONNE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC DE 1804 AU 31 DÉCEMBRE 1890

PAR: JEAN CHARLES LANGELIER.

ENQUÊTE DU COMMISSAIRE BULLER EN 1838:

(Le 21 avril 1804,

Somerset va à C. de Lanaudière)

-Louis Massue, achat de 40 000 âcres en dehors des seigneuries;
 -Peter Patterson, achat de 22 000 âcres en dehors des seigneuries;
 -G. Gregory, achat de 11 000 âcres en dehors des seigneuries;
 -Pozer, achat de 20 000 âcres en dehors des seigneuries;

CANTON DE SOMERSET—érigé le 21 avril 1804, Reg. B, Grants, 253

Nos lots concédés	Rangs	Acres	Date des lettres
Jean-Bte. B. Belleville.....	22, 24	10	406 } patentes
Jean Baillargé.....	4, 5	6	400
Francis Belette, jr.....	15, 17	1	342
Etienne Bois..... 36	10	} 561
 *23, *33, *37	11	
Veuve de R. Babineau..... 23	4	} 389
 *36	11	
Veuve de Frs. Beaudoin.....	20, 22	4	400
Veuve de Jean Boucher.....	*15, *17	6	400
Veuve de Frs. Bossus dit Lionais..... 26	5	} 411
 *30	7	
 32	8	
J.-Bte. Bouchette.....	1/2 N. O. de..... 29	7	99
Pierre Brunau.....	1/2 S. E. de..... 29	7	99
Joseph L. Bourguignon.....	4, 5	8	400
Joseph Bois.....	15, 16	7	400
Philip Badelard..... 15	4	} 1000
 *21, *23	5	
 *16, *17	9	
Jean C. Che allier.....	1/2 S. E. de..... 26	6	100
Veuve de Louis Charland.....	*18, 20	3	408
Frs. Chuture.....	*31, *32	10	400
Pierre Jos. Cheyrefils..... 19	2	} 390
 *21	3	
Pierre Casaguet.....	16, 17	2	400
Pierre Couture.....	22, 25, 31	11	400
Veuve de Charles Cocherie.....	18, 19	4	400
Paul Cambraie.....	9, 11	4	400
Michel Drolet.....	5, 6	2	400
Thomas Dumas.....	*13, *14	5	400
Jacques Deguise.....	*10, *12	9	400
Veuve de Pierre Dalmas.....	*12, *13	7	400
Joseph Drolet, sr.....	18, 19	8	400
Jean Doucet.....	*10, *12	5	400
Veuve de Jos. Delisle.....	*7, *8	3	400

Les lots ci-dessus marqué ainsi * ont été remis à la Couronne par George Pozer en échange pour certains lots dans le canton Shenley

John Jalleo & Fils Ltée

1465 St-Louis
PLESSISVILLE

CONFECTION
ET MERCERIE

POUR HOMMES,
FEMMES ET ENFANTS

Jalleo

362-2341

(suite)

TOWNSHIP OF SOMERSET - Continued

Names of grantees	Numbers of the lots granted	Ranges	Acres	Date of letters-patent
Peter Patterson.....	{ 9, 16 4, 11, 18 2, 4, 16, 7, 18, 20	{ 1 2 3 3378	May 5th 1840
N.B. The lots marked thus * have been retroceded to the crown by George Poyer in exchange for certain lots in the township of Shenley.				
Peter Patterson.....	{ 7 8, 10, 13, 14, 19 13	{ 4 5 1 3378	May 5th 1840
Peter Patterson.....	{ 1, 8 5, 19 10, 17	{ 2 3 4 1400	" 5th 1840
Révd Olivier Larue..... 25 10 200	Septembre 22nd 1842
The Revd Simon C. Fraser.....	{ 8, 10 10	{ 9 10 469	May 10th 1843
Edouard Louis Pacaud.....	{ 26, 27 23, 24	{ 10 11 592	July 8th "
	{ 14 12, 15 12, 13, 14, 15, 17, 18 9, 10, 11, 12, 13, 17, 20, 22, 24 13, 20	{ 4 5 6 7 8 4000	September 23rd "
Peter Patterson.....	{ 4, 11, 18 2, 9, 16, 23 14, 21 2, 9, 16, 23 21 21 1, 2, 3, 20, 21, 22, 23 19, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28	{ 5 6 7 8 3 4 5 6 2600	" 23rd "
	{ 1, 2 6 1 30 27	{ 7 8 9 8 8 3985	" 23rd "
Joseph Prince.....	{ 6 1 30 27	{ 8 9 8 8 200 200	" 25th 1844 " 25th "
Eustache Houle, Abraham Houle & Pierre Flamant..... 30 9 200	February 5th 1845
Dugald Campbell..... 12 10 105	September 8th "
A & P Gilbert dit Contois..... 12 9 200	April 21st 1846
Peter Patterson.....	{ 6 3	{ 6 7 400	December 7th "
Modeste Simonneau.....	S. W. 1/4 of..... 16 9 100	August 25th 1847
Charles Adrien Pacaud.....	{ A A A	{ 8 9 10 619	September 30th "

GORE OF SOMERSET - erected the 21st May, 1852, Reg. 4 Proclamations, folio 313

François-X. Fréchette.....	E 8 9	December 11th 1858
Hyacinthe Jutras.....	I 3 40	November 30th 1859
Augustin Simonneau.....	I H 8 9	January 8th 1861
Léon Goulet.....	B 6 12	" 11th "
Jean Forrier.....	G 7 3	" 11th "
Victor Grégoire.....	E 7 5	" 26th "
David Goulet.....	F 7 4	" 26th "
Joseph Demers.....	D 7 3	" 28th "

Félicitations au 150ème de Plessisville



Club Richelieu
de Plessisville

(suite)

Isaïe Simoneau.....	D	6	18	"	31st	"
Joseph Brousseau.....	C, D, F	7	18	"	31st	"
François Thibeau.....	B	7	7	"	29th	"
George Venner.....	I	11	9	"	29th	"
François Frélette.....	E	6	19	"	30th	"
	A	7				
Isaïe Paquette.....	K	8	12	"	30th	"
James McGillivray.....	C	9	39	August	10th	"
Richard St. Pierre.....	Part of G	8	21	October	14th	"
Michael Cookson.....	D	9	16	November	4th	"
Allen McLean.....	I	12	67	December	11th	"
	1	13				
	5	4				
Charles Cormier.....	2	5	113	"	16th	"
	5	5				
Michel Gouette.....	A	6	7c	March	28th	1862
François Gosselin.....	B	10	28	"	28th	"
Richard Desjardins dit St. Pierre.....	L	8	20	"	29th	"
David Gouette.....	C	6	28	March	29th	1862
Joseph Gouette.....	C	7	7	April	16th	1864
James Dickson.....	A	10	56	May	9th	"
Guillaume Gosselin.....	I	1	201	October	5th	"
Louis Gosselin.....	H	7	11	"	6th	"
	A	8				
Joseph Côté.....	N. E. 1/2 of B	9	20 1/2	"	6th	"
James Fraser.....	4	4	23	"	8th	"
Finlay Kerr.....	2	11	59	"	10th	"

TOWNSHIP OF SOMERSET-NORTH

Abraham Girard.....	S. W. 1/2 of 22	9	100	May	14th	1862
Louis Gonzague Gilbert dit Comptois.....	S. W. 1/2 of S. W. 1/2 of 15..... 15	9	50	July	23th	"
Jean Bte. Carrière, sr.....	N. E. 1/2 of S. W. 1/2 and S. W. 1/2 of N. E. 1/2 of 15	9	100	"	26th	"
Augustin Lamothe.....	N. E. 1/2 of 7	7	100	October	8th	1864
Louis Paquet.....	S. W. 1/2 of 7	7	100	September	2nd	1875
Edouard St. Pierre.....	13	10	104	May	2nd	1878

TOWNSHIP OF SOMERSET-SOUTH

Isaïe Savoie.....	S. W. 1/2 of 23	10	100	April	29th	1862
The leg. rep. of late Guillaume Paquette.....	N. E. 1/2 of N. E. 1/2 of 15..... 15	9	50	January	20th	1861
Charles Hebert.....	33	11	173	May	12th	"
Eli Pepin dit LaChance.....	S. W. 1/2 of 18	9	100	"	18th	"
François B. Cormier.....	35	11	51a. 1r. 13p.	June	13th	"
François Paré.....	N. E. 1/2 of 35	11	51a. 1r. 13p.	"	23rd	"
Philippe Bannelle.....	Center 1/2 or res. of 35	11	51a. 1r. 13p.	"	27th	"
J. Bte Vallée.....	N. E. 1/2 of 26	7	100	October	7th	"
Arcadie Paré dit Gervais.....	S. W. 1/2 of 23	9	100	"	8th	"
André Provencher.....	38	11	79	"	25th	"
Antoine Vallée.....	N. E. 1/2 of 32	9	100	March	30th	1865
François Ruel.....	1/2 of 21	9	100	July	17th	"
Michel Lafite.....	S. W. 2/5 or res. of S. W. 1/2 of 26	7	40	September	16th	"
Isaïe Pepin dit LaChance.....	N. E. 1/2 of 18	9	100	January	11th	1866
Alexis Marcotte.....	23	10	100	November	21th	"
Joseph Lamothe.....	19	10	100	February	1st	1867
Francis Pothier.....	S. E. 1/2 of 14	9	100	"	13th	"
Théodore Lamothe.....	11	9	200	"	15th	"
Gavriel Bourque.....	37	10	68	"	3rd	1869

Souhais très sincères à tous les Plessisvillois et aux pionniers

1616
St-Louis,
PLESSISVILLE

"Chez Louison"
INC.

Lingerie pour dames et
enfants de la naissance à 8 ans

362-2217

(suite)

TOWNSHIP OF SOMERSET-SOUTH—Continued

Names of grantees	Numbers of the lots granted	Ranges	Acres	Date of letters-patent
Zéphirin Painchaud.....	{ S. W. 1/4 of..... 31	10 }	208a. 2r.	June 23rd 1869
Pantaléon Cormier.....	{ S. W. 1/4 of..... 31	11 }		" 23rd "
Pierre Richard.....	N. E. 1/4 of..... 31	10	100	" 23rd "
Modeste Doucet..... 32	10	200	" 23rd "
Charles Hébert.....	N. E. 1/4 of..... 33	10	100	" 23rd "
Léon Brassard.....	S. W. 1/4 of..... 33	10	100	" 23rd "
Joseph Doucet..... 36	10	155	" 24th "
Pierre Richard.....	N. E. 1/4 of..... 31	11	108a. 2r.	" 24th "
Bruno Cormier..... 32	11	202	" 24th "
Louis Bélanger..... 36	11	141	" 25th "
Henri B. Duperré.....	S. W. 1/4 of S. W. pt of..... 30	2	97a. 2r.	October 30th 1871
Jean-Bte St-Hilaire.....	N. E. 1/4 of S. W. pt of..... 30	10	97a. 2r.	" 30th "
Jean-Baptiste Mercure.....	N. E. part or residue of..... 30	10	31	December 6th
Jules Dufour.....	S. W. 1/4 of..... 28	7	100	May 4th 1872
Pierre O. Trépanne.....	N. E. 1/4 of..... 28	7	100	" 4th "
Olivier Chrétien..... 20	11	73	April 22nd 1873
David Goulette.....	N. E. 1/4 of..... 12	9	100	May 27th "
Rep. Moïse Provancher..... 16	10	168	January 20th 1874
Charles François Vallée..... 21	11	53	March 26th 1875
Richard Fortier.....	S. W. 1/4 of..... 25	9	100	June 30th "
Charles Vallée.....	N. E. 3/5 of N. E. 1/4 of..... 25	9	60	July 27th 1876
Leg. rep. Pierre Célestin Bourke.....	S. W. 2/5 of N. E. 1/4 of..... 25	9	40	December 4th "
Leg. rep. of Frs. L. Poudrier..... 25	5	145a. 2r.	March 18th 1885
Jean-Bte Pouliot..... 26	5	52a. 2r.	" 18th "
	N. W. pt of gore and res. or S pt of gore.....	7	201	November 22nd 1887
Joseph Giguère.....	S. W. 1/4 or residue of..... B	9	20a. 2r.	February 2nd 1867
The leg. rep. of late James McEachern..... 1	7	86	" 15th "
Etienne Dussault..... 1	9	7	September 15th 1868
Michel Guay..... 3	2	57	April 23rd 1869
Joseph Groudin.....	1, 2.....	4	102	May 20th "
The rep. of James Dalglish..... 1	5	100	December 22nd 1870
Jean Evang. Corriveau..... 1	2	78	May 27th 1871
Sifroy Marier..... 2	3	38	" 22nd 1873
Les rep. of Pierre Mailhot..... 2	2	63	August 4th "
Jean-Baptiste Larivière..... 3	3	56	" 31st 1874
Jean-Baptiste Pouliot.....	N. W. part of Gore and residue or S. part of the railway.....	7	204	November 22nd 1887

GORE OF SOMERSET—erected on the 13th January, 1842, Reg. K, Special Grants, folio 385

Names of grantees	Numbers of the lots granted	Ranges	Acres	Date of letters-patent
Dame Mary Hall, widow G. B. Hall.....	13, 14.....	3	223	December 4th 1879
Pierre Bédard.....	24, 25.....	1	200	June 21st 1881
Rom. Cath. Arch. Corp. of Quebec..... 25	3	76	January 14th 1887
Pierre Martin..... 15	2	94	July 31st 1888
Joseph Bourke..... 15	1	100	October 20th "
Jean-Baptiste George Nadeau..... 17	1	100	June 10th 1889
Jean-Baptiste Lemieux..... 13	1	100	October 16th "



Celle qui se prend en douceur.

Maurice Legendre et son équipe souhaite à tous, de joyeuses festivités lors de votre 150ème Anniversaire.

La Brasserie O'keefe

Maurice Legendre, agent
Claude Legendre, représentant
Martin Groulx, représentant

(suite)

En parlant de l'histoire des Bois-Francis, en 1935, M. Antoine Grenier alors sous-ministre de l'Agriculture, disait dans "La Revue d'Histoire et de Généalogie du Canada", publiée aux Trois-Rivières, lors du centenaire de Plessisville:

"L'histoire des Bois-Francis, c'est plus qu'un siècle de progrès, c'est une histoire miraculeuse, c'est le Miracle des Bois-Francis.

"Miracle, parce qu'ils ont enduré des souffrances morales et physiques, des privations qui aujourd'hui du moins nous paraissent dépasser les forces naturelles.

"Miracle dans ses effets providentiels sur l'avenir de la race française du Canada et en particulier dans le sud de la Province de Québec.

"Histoire miraculeuse pour les Canadiens-français, mais tragique pour nos compatriotes anglais; la prise de possession des comtés de Mégantic et d'Arthabaska par les nôtres a été un grand échec pour la politique anglaise du temps et constitue le point de départ de ce pacifique dérangement que les Anglais ont appelé la "Tragédie des Cantons de l'Est". Ce grand dérangement se fit non sous la poussée des baïonnettes, mais sous la poussée de nos berceaux qui redonnaient lentement et paisiblement les Cantons de l'Est à l'influence française".

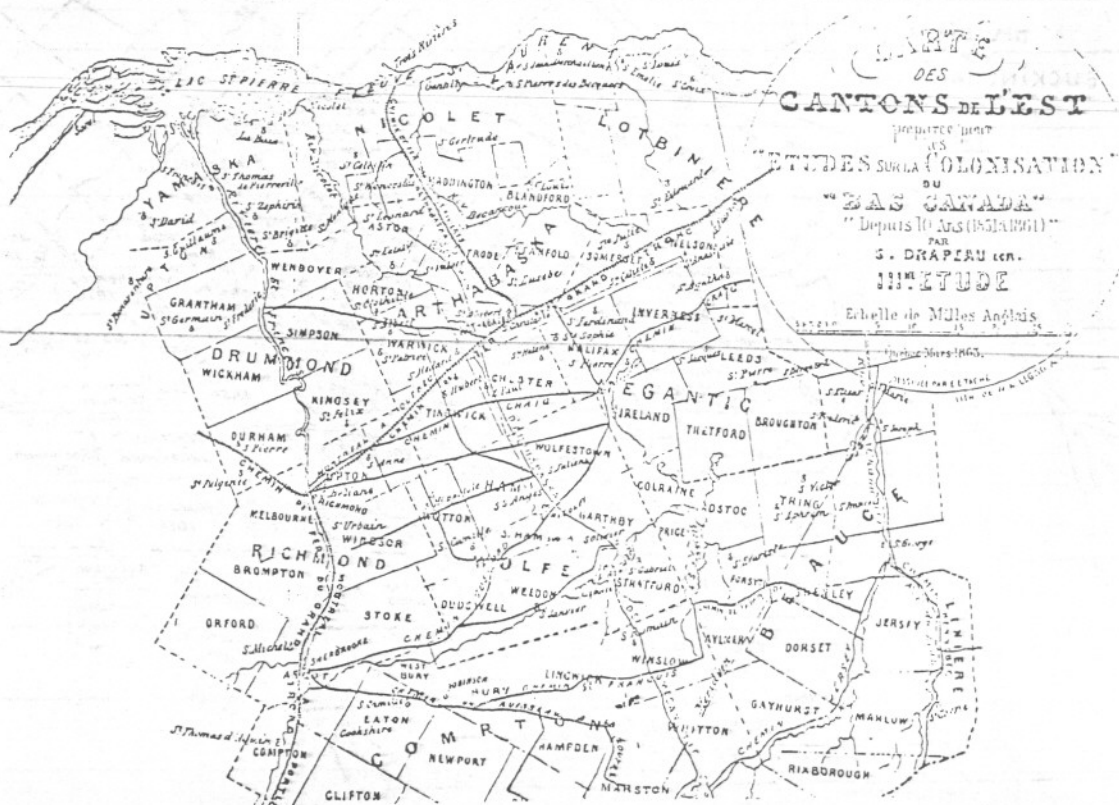
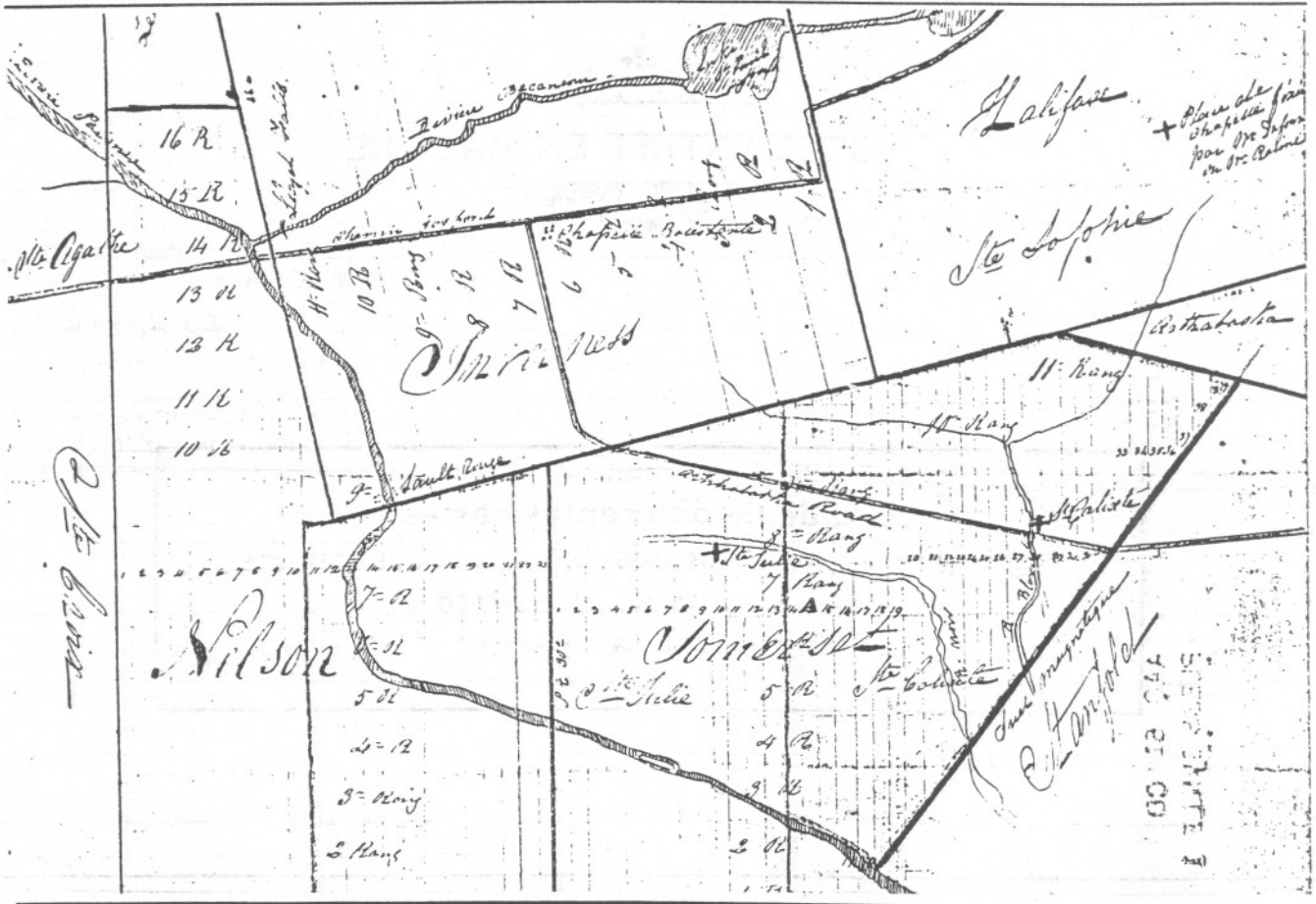
Mes notes personnelles

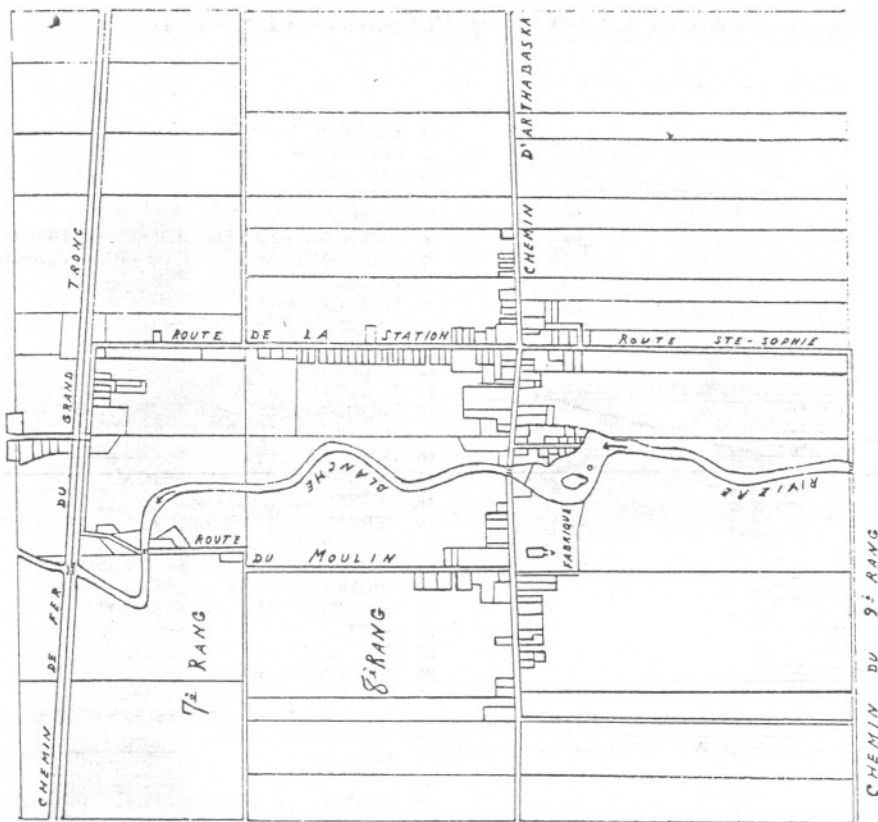
VOTRE HEBDOMADAIRE



La Feuille d'Érable

*félicite la ville de Plessisville qui célèbre son 150e anniversaire
et lui adresse ses meilleurs voeux*

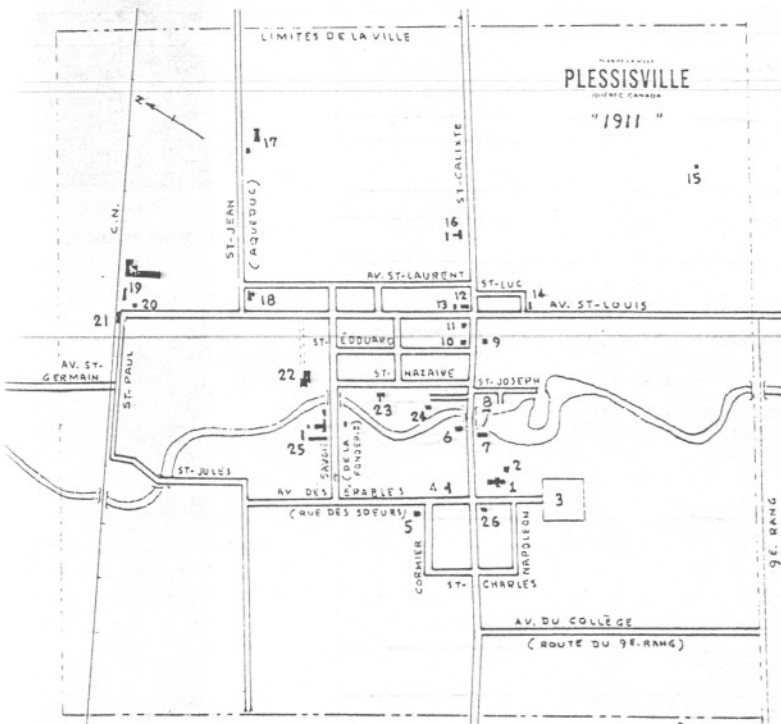




Plan officiel
de la municipalité
du Village de Plessisville

Cadastre mis en vigueur
le 1er juin 1883

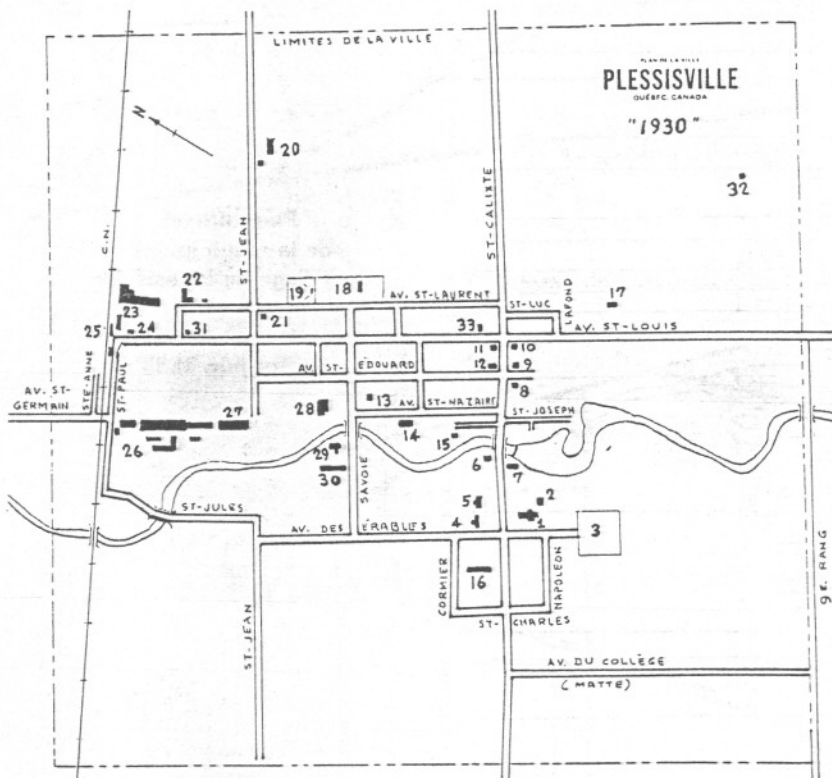
RÉFÉRENCES (AU PLAN DE LA VILLE DE PLESSISVILLE "1911")



NO.

- | | |
|----|--------------------------------------|
| 1 | ÉGLISE ST-CALIXTE |
| 2 | PRESBYTÈRE |
| 3 | CIMETIÈRE |
| 4 | COUVENT S.C.Q. |
| 5 | ÉCOLE DES GARÇONS |
| 6 | (MOULIN À CARDE) |
| 7 | CARDERIE "BERTRAND" |
| 8 | (MOULIN À FARINE) |
| 9 | MEUNERIE "BERTRAND" |
| 10 | (MOULIN À SCIE) SCIERIE |
| 11 | "BERTRAND" |
| 12 | HÔTEL DE VILLE |
| 13 | BUREAU DE POSTE |
| 14 | HÔTEL |
| 15 | HÔTEL |
| 16 | BANQUE NATIONALE |
| 17 | MANUFACTURE "VOITURES-PARADIS" |
| 18 | PETIT RÉSERVOIR (EAU) |
| 19 | MANUFACTURE "BATTEUSES-TARDIF" |
| 20 | AQUEDUC ET LAC MICHEL |
| 21 | (MOULIN À SCIE) SCIERIE "ROUSSEAU" |
| 22 | MANUFACTURE "SAVOIE-GUAY" |
| 23 | HÔTEL |
| 24 | GARE C.N. |
| 25 | MANUFACTURE "CHAUSSURES" ET TANNERIE |
| 26 | BEURRERIE |
| | FONDERIE "FORANO" |

RÉFÉRENCES (AU PLAN DE LA VILLE DE PLESSISVILLE "1930")



NO.

- 1 ÉGLISE ST-CALIXTE
- 2 PRESBYTÈRE
- 3 CIMETIÈRE
- 4 COUVEN S.C.Q.
- 5 ÉCOLE ST-CALIXTE
- 6 (MOULIN À CARDE) CARDERIE "BERTRAND"
- 7 (MOULIN À FARINE) MEUNERIE "N. GRÉGOIRE"
- 8 HÔTEL
- 9 HÔTEL DE VILLE
- 10 BANQUE CANADIENNE NATIONALE
- 11 HÔTEL
- 12 BUREAU DE POSTE
- 13 ÉCOLE DES GARCONS
- 14 (MOULIN À SCIE) SCIERIE "MICHAUD"
- 15 BEURRERIE "G. GRÉGOIRE"
- 16 HÔPITAL
- 17 MANUFACTURE "TASCHEREAU"
- 18 TERRAIN DE L'EXPOSITION
- 19 TERRAIN DE "BASE BALL"
- 20 AQUEDUC ET LAC MICHEL
- 21 (MOULIN À SCIE) SCIERIE "ROUSSEAU"
- 22 PRODUCTEURS DE SUCRE
- 23 MANUFACTURE "SAVOIE-GUAY"
- 24 HÔTEL
- 25 GARE C.N.
- 26 FONDERIE "FORANO"
- 27 MANUFACTURE "RADIATEURS"
- 28 MANUFACTURE "CHAUSSURES-FOURNIER"
- 29 TRICOT SOMERSET
- 30 TRICOT LASALLE
- 31 ÉCOLE ST-LOUIS
- 32 PETIT RÉSERVOIR (EAU)
- 33 BANQUE PROVINCIALE

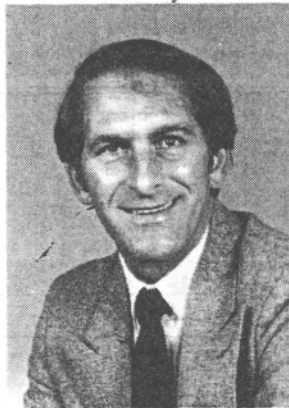


1942

Municipalité d'Halifax-Nord
Ste-Sophie



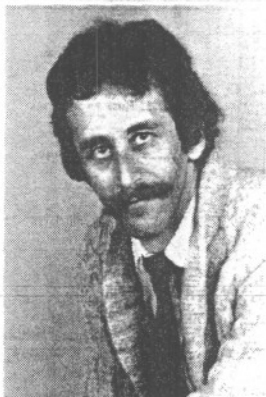
Gaston Boutin
conseiller siège No. 1



Marcel Nadeau
maire



Jean-Thomas Tremblay
conseiller siège No. 6



Marcel Gallant
conseiller siège No. 2

**Le conseil municipal
d'Halifax-Nord
offre ses meilleurs vœux
à l'occasion du 150^{ème} anniversaire
de Plessisville.**

Marcel Nadeau



Emile Marcoux
conseiller siège No. 5



Aldéi Gosselin
conseiller siège No. 3

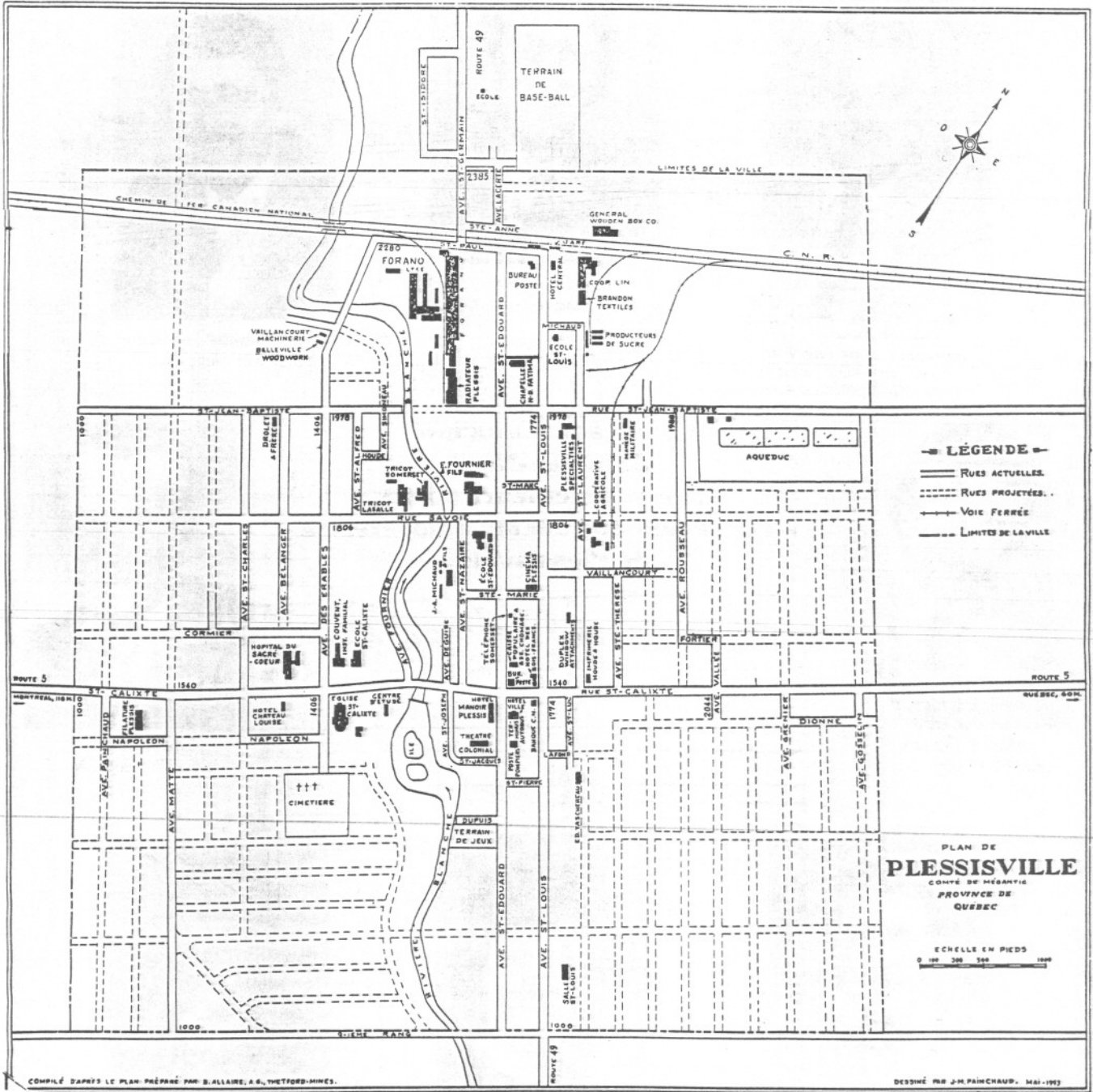


Suzanne Savage
secrétaire-trésorière



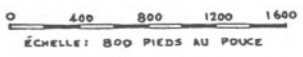
Réjean East
conseiller siège No. 4

1953

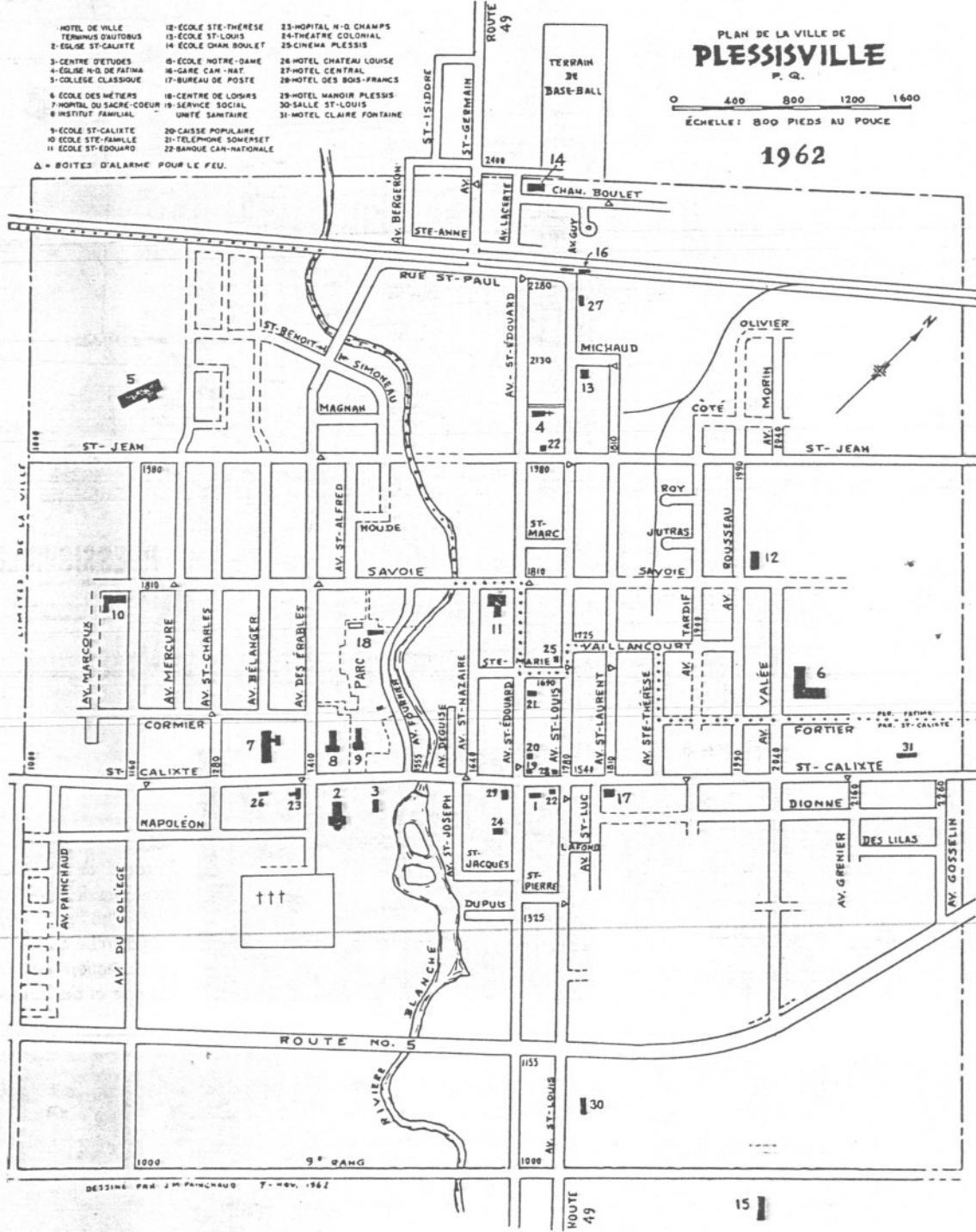


- | | | |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| 1-HOTEL DE VILLE | 12-ÉCOLE STE-THÉRESE | 23-HOPITAL N-D CHAMPS |
| 2-TERMINUS D'AUTOBUS | 13-ÉCOLE ST-LOUIS | 24-THEATRE COLONIAL |
| 3-CENTRE D'ÉTUDES | 14-ÉCOLE CHAN BOULET | 25-CINEMA PLESSIS |
| 4-ÉCOLE N-D DE FATIMA | 15-ÉCOLE NOTRE-DAME | 26-HOTEL CHATEAU LOUISE |
| 5-COLLEGE CLASSIQUE | 16-GARE CAN-NAT | 27-HOTEL CENTRAL |
| 6-ÉCOLE DES MÉTIERS | 17-BUREAU DE POSTE | 28-HOTEL DES BOIS-FRANCS |
| 7-HOPITAL DU SACRE-COEUR | 18-CENTRE DE LOISIRS | 29-HOTEL MANDOR PLESSIS |
| 8-INSTITUT FAMILIAL | 19-SERVICE SOCIAL | 30-SALLE ST-LOUIS |
| | 20-UNITÉ SANITAIRE | 31-HOTEL CLAIRE FONTAINE |
| 9-ÉCOLE ST-CALIXTE | 21-CAISSE POPULAIRE | |
| 10-ÉCOLE STE-FAMILLE | 22-TELEPHONE SONTRETT | |
| 11-ÉCOLE ST-EDOUARD | 23-BANQUE CAN-NATIONALE | |

PLAN DE LA VILLE DE
PLESSISVILLE
P. Q.

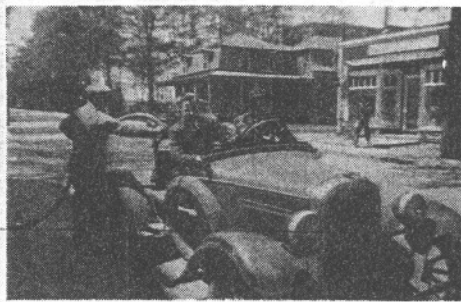
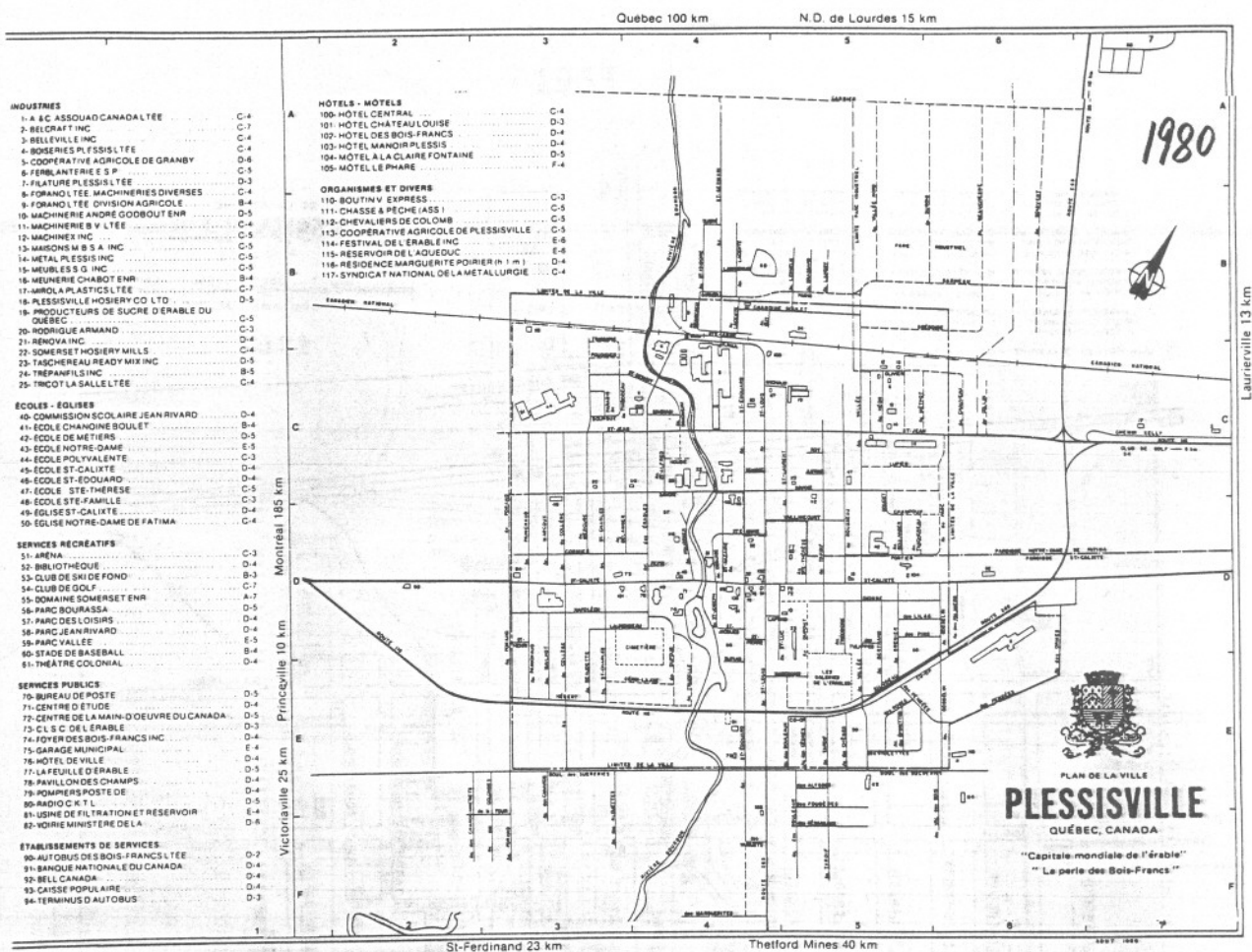


1962



△ = BOITES D'ALARME POUR LE FEU.

DESSINÉ PAR J.M. PAINCHAUD 7-NOV. 1962



Parade de voitures anti-ques lors de la St-Jean-Baptiste. Photos prises face au magasin-Létoirneau situé à l'intersection des rues St-Calixte et des Erables.

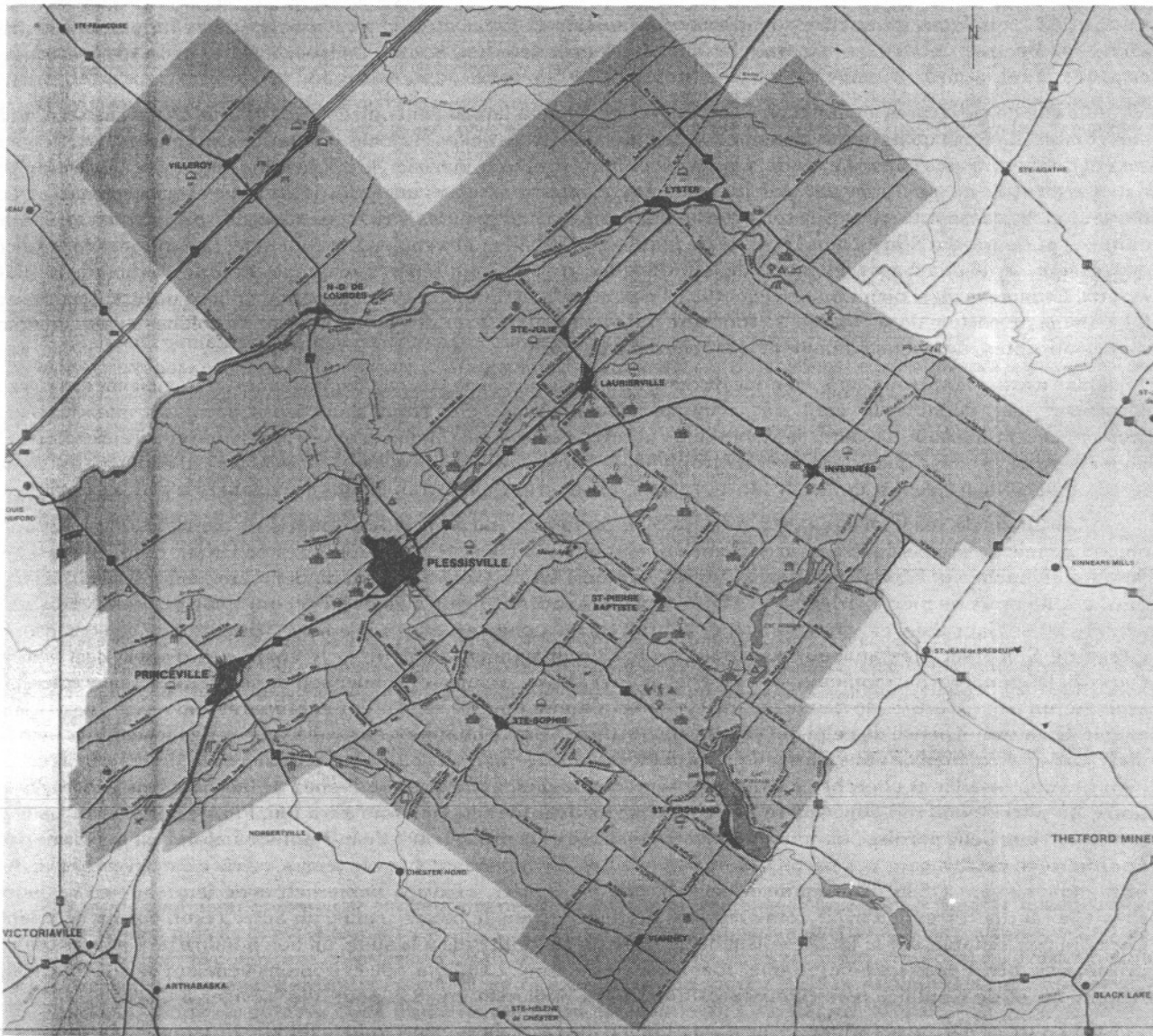


Rampe métallique du pont de la rue Savoie.



M. René Jutras, pilote d'un Bombardier B32, lors de la Seconde Guerre Mondiale, revient à Plessisville.

Plessisville à l'intérieur de la M.R.C. de l'Erable



CKTL
1420

RESEAU DES APPALACHES

La voix du 150e anniversaire
de Plessisville

LA RADIO DES GENS D'ICI

LES PREMIERS TEMPS DE SOMERSET

En 1833, quelques chasseurs canadiens, poursuivant l'original au Sud du fleuve, derrière les paroisses de St-Pierre-les-Becquets et de Gentilly, franchirent, dans leur ardeur, une savane de trois lieues (9 milles) de profondeur, et pénétrèrent, pour la première fois, dans les forêts de Somerset et de Stanfold.

À la vue de ces arbres gigantesques tels qu'ils n'en avaient jamais rencontrés, l'admiration de ces chasseurs fut à son comble. La forêt qu'ils parcouraient était comme une de ces belles et riches plantations auxquelles l'art et le goût savent donner un aspect riant et varié. L'orme, le chêne, l'érable, le merisier, le pin, le frêne et le noyer faisaient le plus bel ornement de ce parc immense que la nature seule entretenait dans une propriété et une élégance princières. La hauteur et la grosseur de ces arbres, au verdoyant feuillage, indiquaient la richesse d'un sol propre à toute espèce de cultures et de productions. Dans l'ivresse de leur joie, ils allaient et venaient en tout sens comme pour en prendre possession, se félicitant mutuellement de leur découverte, et faisant répéter aux échos étonnés les hurrahs les plus joyeux. Comme le dit si bien Louis Fréchette: "Ce nom de Bois-Francis, se recommande à plus d'un titre. Il porte avec lui, comme un parfum de sol vierge, sa tournure pittoresque fait rêver de vallons perdus, de collines boisées, de montagnes abruptes, de chêne robuste et d'érablières sans fin".

Dans un temps surtout, où le manque de terre dans les seigneuries forçait déjà la jeunesse canadienne de passer à l'étranger, leur découverte était une mine précieuse. Aussi, de retour dans leurs paroisses, nos chasseurs commencèrent aussitôt à exalter la richesse de la terre qu'ils venaient de découvrir, plus heureux d'annoncer cette nouvelle terre promise que de montrer les trophées de leur chasse. Leur récit persuasif et plein d'enthousiasme d'une terre où semblaient devoir couler le lait et le miel, engagèrent bientôt quelques particuliers à aller s'y établir.

À l'automne de 1835, un habitant natif de la Baie-du-Febvre, du nom de Jean-Baptiste Lafond, alors âgé de 39 ans, en compagnie de son fils de 18 ans, arrivèrent à Somerset pour chercher un établissement. Un sac de provisions sur le dos et une hache sur l'épaule, il s'arrêta sur le trentième lot du huitième rang, où demeure aujourd'hui M. Jacques Jutras. Une croix de pierre, érigée en 1935, en marque l'endroit. Jusqu'au jour où cet intrépide pionnier de la colonisation vint se fixer dans ce vaste domaine, le bruit de la hache ne s'était pas encore fait entendre dans cette forêt vierge de Somerset. Les animaux sauvages seuls s'en disputaient l'empire et le chant des oiseaux dont rien ne troublait les concerts harmonieux, seul en égayait les échos. Lorsque le premier soir de son arrivée, seul avec son fils assis sur un tronc d'arbre, devant le feu qu'il venait d'allumer pour se réchauffer et préparer son repas, il rêvait à son avenir. Qu'aurait-il pensé de celui qui serait venu lui dire? "Brave homme, vous voilà seul en ce moment avec l'ennui, mais gardez-vous bien de vous laisser vaincre par le découragement. La pauvreté avec son cortège de souffrances, va bientôt vous assaillir et chercher à vous faire regretter la démarche que vous venez de faire; les plus grandes privations attendent ceux qui vont suivre vos traces; mais avant longtemps tout sera fini. Plus de deux cents familles formeront une belle paroisse où tout annoncera l'aisance et la prospérité". Jean-Baptiste Lafond eut sans doute pris pour un rêve extravagant ces paroles alors incroyables. Et cependant, avec le temps, ce rêve est devenu réalité. Au printemps suivant (1836), son épouse, née Marguerite Poirier, arriva à Somerset, avec leurs huit enfants pour s'installer sur la terre qu'il avait commencée à défricher. Dans le même temps, un autre colon du nom de Joseph Grondin vint s'établir sur le lot 31, voisin de celui de M. Lafond. Puis à la suite, un bon nombre de nouveaux colons prirent des terres dans les 8ème, 9ème, 10ème et 11ème rang. La plupart de ces colons venaient de St-Grégoire, de Bécancour et de Gentilly. Jean-Baptiste Lafond quitta Somerset en 1839 pour aller résider à Québec.

Un contrat, découvert récemment par la famille Jutras, laisse croire que le dit lot sur lequel était établi Jean-Baptiste Lafond appartenait à François et Joseph Prince de St-Grégoire. Après dédommagement pour le travail effectué sur le dit lot, ceux-ci invitèrent Jean-Baptiste Lafond à quitter les lieux. Et ce lot fut vendu par les messieurs Prince à Martin Jutras. Celui-ci, alors âgé de 26 ans, et sa jeune épouse Louise Béliveau qui avait à peine 18 ans, continuèrent l'oeuvre de défrichement commencée par Lafond.

15 janvier 1839

Vente par les Sieurs Joseph et François Prince
au Sieur Martin Jutras

(1ère copie, Poulin de Courval, N.P.)

PAR DEVANT LE NOTAIRE PUBLIC, pour la Province du Bas-Canada, résident en la paroisse de St-Grégoire, soussigné et témoins ci-après nommés.

Furent présents Joseph Prince, écuyer et Sieur François Prince tous deux commerçants demeurant en la paroisse de St-Grégoire.

Lesquels ont par ces présentes volontairement reconnu et confessé avoir vendu, cédé, quitté et délaissé dès maintenant et à toujours promis et promettant solidairement l'un pour l'autre, un deux seul pour tout le renonçant au bénéfice de droit, garantir de tous troubles, droits, douaires, dettes, hypothèques et autres empêchements généralement quelconques au Sieur Martin Jutras, cultivateur demeurant en la paroisse de St-Grégoire à ce présent et acceptant acquéreur pour lui, ses hoirs et ayant cause c'est à savoir tout le restant du lot numéro trente dans le huitième rang du township de Somerset, excepté trois arpents et demie de front sur la profondeur du dit lot qui est vendue à François Bourbeau dit Carignant finissant par devant au septième rang et par derrière au neuvième rang, le tout en bois debout.

Tel et ainsi que le tout se poursuit et comporte que le dit acquéreur dit bien savoir et connaître pour l'avoir vu et visité sans aucune réserve pour les dits vendeurs si ce n'est de laisser aux dits vendeurs le temps de faire déguerpir un nommé Lafond qui peut avoir travaillé sur le dit lot susvendu.

Appartenant aux dits vendeurs à juste titre ce que dessus vendu. Jouir, faire et disposer ce que dessus vendu comme bon lui semblera à commencer la jouissance de ce jour à toujours.

Cette présente vente est ainsi faite à la charge des clauses contenues dans les lettres patentes accordant le dit township de Somerset en outre pour et en considération du prix et somme de cent douze livres, dix chellings courant qui a été payée comptant dont quittance générale et finale et de rembourser aux dits vendeurs se qu'il serait obligé à payer au dit Lafond susdit.

Au moyen de tout ce que dessus, les dits vendeurs transportent au dit acquéreur tous droits de propriété, fonds, noms, raisons, actions et autres choses généralement quelconques qu'ils pouvaient avoir et prétendre eu et sur ce que dessus vendu voulant qu'il en soit mis et reçu en bonne possession par qui et ainsi qu'il appartiendra.

Constituant à cette fin leur procureur, le porteur lui donnant ce pouvoir. Car ainsi. Il est convenu que les dits vendeurs paieront l'arpenteur pour tirer le fronteau et partir les deux lignes de chaque côté.

Et pour l'exécution des présentes, les dites parties ont élu leur domicile en leur demeure actuelle auquel lieu. Promettant. Obligéant. Renonçant.

Fait et passé en la paroisse de St-Grégoire en l'étude de Mtre Poulin de Courval, l'an mil huit cent trente-neuf, le quinzième jour du mois de janvier après-midi en présence de Joseph Boudon Larivière et Joseph Vincent témoins pour ce appelés. Ont les dites parties déclarées ne savoir signer de ce enquis excepté le Sieur Joseph Prince et les témoins qui ont signé avec moi Notaire après lecture faite.

Signé à la minute demeurée en l'Etude susdite. Joseph Prince, François Prince sa X marque, Martin Jutras sa X marque, Joseph Boudon Larivière, Joseph Vincent et du soussigné.

Poulin de Courval, N.P.

Les arros tombaient comme par enchantement sous les coups redoublés de leur hache. Bientôt le feu les avait réduits en cendre: puis ils convertissaient en "sall" cette cendre qu'ils portaient ainsi transformée, aux marchands de l'endroit, fabriquant la potasse et la perlasse. C'était leur seule ressource. Ils en recevaient en échange des provisions et des vêtements. Mais leurs demandes étaient si multipliées que cette source fut bientôt épuisée; la manufacture du marchand était pleine de potasse et de perlasse, mais son magasin était vide de provisions.

Toute cette population se trouvait donc aux prises avec la faim qui ne marchande jamais. Une seule ressource restait aux malheureux habitants: c'était de franchir à pied la savane qui les tenait captifs, pour aller chercher des provisions sur leur dos. Ils n'hésitèrent point à le faire.

Hommages aux pionniers

Magasins LAURENTIENS Inc.

1803 ST-CALIXTE, PLESSISVILLE, QUÉ. G6L 1R4

Afin de pouvoir se porter secours, ils partaient par bandes de 20, 30 et 40 hommes pour faire ce périlleux trajet. Ils revenaient portant sur leur dos 60 ou 80 livres de farine et quelquefois davantage. C'est que le sentier qu'ils parcouraient pouvait épuiser les forces de l'homme le plus vigoureux, à plus forte raison de ces voyageurs, au courage invincible, qui partaient épuisés par un jeûne presque continu. Le chemin ne leur paraissait pas bien mauvais lorsqu'ils n'enfonçaient que presque aux genoux, car souvent, s'ils mettaient le pied à côté des branches et des racines, ils tombaient dans des trous de vase et d'eau bourbeuse où ils pouvaient même se noyer.

Mais vous, mères infortunées d'une famille en proie à la plus cruelle disette, que faisiez-vous pour conserver vos jours pendant que vos courageux époux allaient ainsi, au péril de leur vie, chercher un moyen de sauver la vôtre? Invraisemblablement, croyez-le. Un grand nombre ne vivaient que d'herbes, de feuilles ou de racines bouillies. Ils se nourrissaient surtout d'ail qu'ils trouvaient en assez grande abondance. Dans la saison des fruits, les bleuets, les framboises que l'on trouvait en petite quantité, étaient aussitôt dévorés.

Le dimanche surtout, était pour eux un jour d'ennui profond et de souvenirs qui devenaient tristes, par la comparaison qu'ils faisaient avec leur situation présente. Ils se réunissaient ce jour-là, au pied d'une croix plantée au lieu même où était la première chapelle de St-Calixte de Somerset, sur les bords de la rivière Blanche. C'était là qu'ils venaient déposer leurs peines et chercher une consolation à leurs souffrances.

Les vœux de ce pauvre peuple furent exaucés. L'automne avec sa riche moisson fit disparaître les grandes souffrances et l'hiver, SAISON DE PLEURS POUR LES PAUVRES, fut au contraire pour eux la saison de la gaieté et d'une certaine abondance.

Ces premières années de grande misère passées, l'aisance commença à régner. Des défrichements plus considérables permirent de plus grandes récoltes; les marchands purent fournir les provisions; au bout de cinq ans (1840), un moulin à farine venant s'ajouter au moulin à scie, était construit sur la rivière Blanche et un prêtre venait résider au milieu d'eux.

Il ne faudrait pas croire toutefois qu'une population si pauvre et si malheureuse fut le séjour habituel du découragement, de la tristesse et de l'ennui. Non, la joie et une gaieté franche régnaient souvent dans ces chaumières où l'espérance tenait toujours compagnie à la pauvreté. Rien de surprenant en cela; car, même dans les moments critiques:

"LE CANADIEN, COMME SES PÈRES,
AIME À RIRE ET À S'ÉGAYER".

C'est une partie de son caractère français que ni le temps ni les malheurs ne peuvent lui faire perdre.

Comme nous l'avons vu, pendant les cinq premières années, les colons n'avaient point de chapelle ni de prêtre-résident parmi eux et ce n'était pas une des moindres privations de leur nouvel établissement. Ne pouvoir entendre la messe le dimanche, c'était à quoi ils ne pouvaient s'habituer. Messieurs Larue et Marcoux, le premier curé et le second vicaire de Gentilly, étaient effectivement venus en différents temps, leur faire une mission et dire la messe, mais ces visites rares, quelques consolantes qu'elles fussent pour leurs cœurs affligés, augmentaient en quelque sorte leur chagrin en leur faisant mieux comprendre les précieux avantages dont ils étaient privés.

Il fallait un homme d'une vigueur, d'une santé et d'un courage plus qu'ordinaire pour endurer toutes les fatigues et toutes les misères d'un nouvel établissement et porter les secours de la religion aux fidèles confiés à ses soins, disséminés sur une étendue de plus de douze lieues (36 milles). M. Gagnon possédait toutes ces qualités.

Le missionnaire, M. Gagnon, était chargé des townships de Somerset, de Stanfold, de Blandford, de Maddington, de Bulstrode, de Warwick, d'Arthabaska, de Chester, de Nelson, (Courage! vous achevez), d'Inverness, de la partie Nord d'Halifax, aujourd'hui Ste-Sophie d'Halifax.

Avec les compliments de:

Tél.: (819) 362-2544
(819) 362-6166



Jean-Louis &
Michel Vallée
PROPS.

Motel A La Claire Fontaine Inc.
25 UNITES - T.V. COULEUR - TELEPHONE
5 SUITES - BAR SALON - COQUETTE SALLE A MANGER
PISCINE - CROQUET - GOLF - MARELLE
2165 St-Calixte Nord (est) PLESSISVILLE, P. QUE.

"3 FOURCHETTES"

Il n'y avait alors aucun chemin, de sorte qu'il ne pouvait aller administrer les malades et dire la messe dans les missions qu'il avait fondées, qu'à pied ou à cheval. Cependant, il suffisait à tout. Combien de fois, il lui fallut traverser les savanes dont on a parlées plus haut, même plusieurs fois pendant la nuit.

Celui qui l'aurait rencontré alors dans cette forêt, seul, son bréviaire attaché au cou, un bâton dans une main et une torche dans l'autre, aurait bien reconnu le vrai missionnaire.

À l'automne de 1840, les vœux des colons furent comblés: M. l'abbé Clovis Gagnon était nommé missionnaire des Bois-Francis avec résidence à Somerset.

La première préoccupation de l'abbé Gagnon fut de bâtir la chapelle à l'endroit fixé en 1840 par l'abbé Larue (à peu près où se trouve le "Centre d'Etude").

Ce temple paraissait une construction extraordinaire au milieu de cabanes en bois rond, quarante-cinq pieds de longueur sur trente-quatre de largeur. Dans le toit pointu, deux petites mansardes: ce sont les appartements du missionnaire. Une croix la surmontait.

Il n'y avait, dans cette chapelle, ni jubé ni sacristie, et cependant, il y avait un espace suffisant pour les habitants de Somerset et une partie de ceux des cantons voisins.

Son successeur, M. Bélanger, fit baisser le plancher du bas pour placer un jubé dont deux ailes, allant jusqu'au chœur, formaient comme un second étage.

Le 6 juin 1844, une requête signée par 143 habitants de Somerset, fut présentée à Monseigneur Signay demandant à bâtir une église au lieu que sa Grandeur jugerait à propos de déterminer. Il y eut forte division. Les habitants du bas de la paroisse (Ste-Julie de Laurierville) voulaient avoir l'église une lieue plus bas; c'était un moyen de ne faire qu'une paroisse de tout le township de Somerset.

Mais la place fut fixée au même lieu où l'avait placée le curé Larue et alors les habitants du bas du township (Ste-Julie), se retirèrent et demandèrent à former une paroisse séparée. Ce qui leur fut accordé plus tard.

Au mois de janvier de l'année 1844, fut bénie la première cloche que l'on ait vue dans les Bois-Francis: la cloche de cette paroisse. Jusqu'à ce temps, on s'était servi d'un "porte-voix".

Il fallait donc se mettre à l'oeuvre pour bâtir. On vit bien qu'il n'y avait pas moyen de réussir autrement que par une répartition légale. On commença par faire ériger la paroisse civilement et après les formalités d'usage, le gouverneur Lord Elgen, donna une proclamation le 24 janvier 1853. Ce fut la première paroisse érigée dans les townships.

Afin de connaître la véritable opinion des paroissiens, une assemblée eut lieu. Quelques-uns ne voulaient pas commencer tout de suite, d'autres voulaient bâtir en bois, d'autres en briques, d'autres en pierres. La majorité demanda de bâtir en pierres.

On ne fit rien dans le cours de l'année où tout le monde était occupé aux travaux du chemin de fer. On commença à creuser les fondations le 10 juillet 1854 et le 10 août fut bénie la pierre-angulaire. (Cette église brûla lors du grand feu que connut Plessisville en mai 1885).

C'est le temps à présent de dire quelque chose du chemin de fer. Lorsque les explorations préliminaires pour tracer la ligne furent faites dans le printemps de 1851 par M. Bailey, ingénieur en chef de la Compagnie du Grand Tronc, la ligne fut tracée d'abord entre le huitième et le septième rang du village de Somerset-Sud, ce qui fut bien plus commode. Ensuite, elle fut reculée où elle est actuellement sans que l'on puisse voir aucune raison autre qu'une petite vengeance. Pendant la construction de ce chemin de fer, le plus grand nombre des habitants négligèrent leurs terres pour travailler sur cette ligne. Il y eut de l'argent en abondance, mais tout alla chez les marchands dont le nombre fut doublé dans le village. Un grand nombre en furent pour le regret de n'avoir pas cultivé leurs terres.

La Compagnie du Grand Tronc fit faire, en même temps, la petite route qui conduit du Chemin Provincial d'Arthabaska au "dépôt" ou "station". Ce chemin fut continué jusqu'à Halifax avec l'argent obtenu du gouvernement. Le chemin de fer ne fut ouvert qu'à la fin de novembre 1854.

LA GRANDE BOURRASQUE

Le soir du 20 mai 1851, vers les cinq heures de l'après-midi, un vent fort du Sud-Ouest se faisait sentir, mais n'annonçait rien de sinistre, lorsque tout à coup, un nuage épais sembla descendre en tourbillon au Sud du village dans le septième rang. C'était un ouragan ou une "sorcière" dont rien ne put retarder la marche. Après avoir renversé une maison dans le septième rang et abattu, dans sa marche irrégulière, tous les arbres qu'il rencontra sur la terre de M. Massue et de M. Bourk, il suivit le huitième rang dont il renversa plus de trente maisons et autant de granges dans

la largeur d'une lieue et demie. Les ravages se firent sentir même jusqu'à Inverness. Toutes les clôtures furent renversées et les meubles transportés au loin dans les champs. Deux hommes furent tués et plusieurs autres personnes furent plus ou moins blessées. C'était le 20 mai 1851. Il ne fallut que vingt minutes à ce terrible ouragan pour opérer son oeuvre de destruction. La consternation fut à son comble dans cette partie de notre région. "Encore aujourd'hui (1855) le souvenir en est profondément gravé dans la mémoire que, lorsque le vent souffle avec violence, on ne manque point de fermer les fenêtres avec des planches et la population encore craintive se cache dans les caves" raconte l'abbé Charles Trudelle.

CHANT EN L'HONNEUR DES PREMIERS COLONS DE SOMERSET

Sur l'air du chant de "L'ALOUETTE"

- 1- Sont venus du Nord, tenir feu et lieu, (bis)
Défricher, bâtir, et puis vivre mieux.

Refrain

Je garderai mémoire, au long, de ma vie,
Voici mon héritage, voilà mon pays.

- 2- Qui de Bécancour, qui de Gentilly, (bis)
Arrivés ici, s'y sont établis. (Refrain)
- 3- Il y eut d'abord Jean-Baptiste Lafond, (bis)
Qui vint le premier, y bâtir sa maison. (Refrain)
- 4- Sont venus après, ouvrir les Bois-Francs, (bis)
Jutras, et Provencher, de vrais conquérants.
(Refrain)
- 5- Premier missionnaire, Olivier Larue, (bis)
Sans doute savait, tenir la charrue. (Refrain)
- 6- Dans l'affreuse savane, bravant le danger, (bis)
Ont péri, Pépin et Bélanger. (Refrain)
- 7- Premier médecin, c'est Joseph Bettez, (bis)
Le premier notaire, Olivier Cormier. (Refrain)
- 8- Beauchesne, Goulet, et leurs descendants, (bis)
Eux, ils ont ouvert, le dixième rang. (Refrain)
- 9- Dans le huitième rang, Savoie et Bellemare, (bis)
Dans le onzième rang, Doucet et Brassard.
(Refrain)
- 10- Cormier et Rousseau, Vallée et Painchaud, (bis)
Qui de Somerset, ont fait leur berceau. (Refrain)

- 11- Et les plus anciennes, de nos industries, (bis)
C'est bien la Fonderie, puis les Tricoteries.
(Refrain)

- 12- Il y a aussi, la manufacture, (bis)
De Monsieur Fournier, qui fait des chaussures.
(Refrain)

- 13- N'oublions pas, la Caisse Populaire, (bis)
Qui depuis cinquante ans, fait de bonnes affaires
(Refrain)

- 14- Et pour les malades, on a l'Hôpital, (bis)
Pour les étudiants, c'est l'Ecole Centrale.
(Refrain)

- 15- Le Curé de Fatima, c'est André Châteauneuf,
(bis)
Celui de St-Calixte, l'abbé Clément Fecteau.
(Refrain)

- 16- Si vous venez chez nous, nous vous accueillons, (bis)
Venez à notre table, nous vous fêterons.
(Refrain)

N.B. Ce texte fut réaménagé pour le 150ème anniversaire de Plessisville.